

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

10 juin 2025



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025 et de la séance extraordinaire du 20 mai 2025

D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025 et de la séance extraordinaire du 20 mai 2025 tels que présentés.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 14 mai 2025 au 10 juin 2025 au montant de 1 300 023,95 \$ tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Amendement à la résolution 2025-05-138 concernant la cession du lot 6 633 974

CONSIDÉRANT la résolution no 2025-05-138 adoptée à la séance du 13 mai 2025 concernant la cession du lot 6 633 974 pour la correction de l'emprise de la 51e Avenue;

CONSIDÉRANT QUE ce lot, étant une partie de rue, doit être retiré du domaine public;

D'AMENDER la résolution 2025-05-138 afin de décréter que le lot 6 633 974 ne fera plus partie du domaine public.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Nomination d'un trésorier d'élections

CONSIDÉRANT QUE les prochaines élections municipales se tiendront le 2 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité pour exercer les tâches financières et administratives en lien avec le trésorier d'élections;

D'AUTORISER monsieur Armin Klaus-Laurier, conseiller externe à agir à titre de responsable du financement politique pour la Municipalité de Saint-Hippolyte en lien avec les élections municipales 2025, comprenant les tâches administratives en lien avec le trésorier d'élections, le tout sous réserve d'approbation de la trésorière et de le nommer à titre d'officier désigné au financement d'élections de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Autorisation d'utilisation de chemins de détour pour les travaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) planifie des travaux de remplacement des luminaires sur la Route 333;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux engendreront la fermeture de plusieurs rues;

CONSIDÉRANT QUE, durant la fermeture de ces voies d'accès, le MTMD devra diriger les usagers de la route vers des chemins de détour;

CONSIDÉRANT QUE le MTMD identifie les rues suivantes comme étant les routes municipales à utiliser comme chemins de détour : le chemin du Lac-Bleu; la 36e Avenue; la rue Laberge et la 35e Avenue.

CONSIDÉRANT QU'au moment venu, la fermeture des accès et l'utilisation de chemins de détour par le MTMD n'entreront pas en conflit avec le calendrier des travaux de la Municipalité;

D'AUTORISER le MTMD à utiliser les rues précitées comme chemins de détour, durant les travaux de remplacement des luminaires sur la route 333.

1. Administration et affaires courantes

1.7 Participation au tournoi de golf présenté par Jean Coutu

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Hippolyte a reçu une invitation à se joindre au tournoi de golf présenté par Jean Coutu et organisé par la Municipalité de Sainte-Sophie;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la Municipalité de Sainte-Sophie est d'amasser plus de 25 000 \$ destinés aux organismes locaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite témoigner de son engagement envers la communauté en appuyant la Municipalité de Sainte-Sophie dans sa mission;

DE PERMETTRE à la Municipalité de Saint-Hippolyte de participer au tournoi de golf organisé dans le cadre d'une collecte de fonds par la Municipalité de Sainte-Sophie, qui se tiendra au club de golf Le Grand Duc le 3 juillet 2025;

D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription au montant de 1 160 \$;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du budget de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-996.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÉGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Remplacement des clôtures au parc du Grand-Héron (2025LOI03-DDP)

Soumissionnaires	Montant (avant taxes)
Clôtures des Hauteurs	6 596 \$
Xcellence	10 689 \$
Clôture Daviault	11 865 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Remplacement des clôtures au parc du Grand-Héron (2025LOI03-DDP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour le remplacement des clôtures au parc du Grand-Héron;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette demande de prix, la Municipalité a reçu les offres de services suivantes le 21 mai 2025;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement des clôtures au parc du Grand-Héron à Clôtures des Hauteurs au montant de 6 596 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du Fonds de parc et terrain de jeux;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-701-51-721.

2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Fauchage des accotements et fossés (2025TP08-AOP)

Soumissionnaires	Option 1 (1an)	Option 2 (3 ans)	Option 3 (5 ans)
Pierre-Luc Leblanc et Karine Champagne	21 000,19 \$	64 588,44 \$	110 382,36 \$
9398-7261 Québec inc.	21 999,73 \$	68 669,01 \$	119 144,07 \$
9291-7988 Québec inc.	39 352,00 \$	119 826,84 \$	202 662,80 \$
9382-3086 Québec inc.	133 796,80 \$	413 196,00 \$	-

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Fauchage des accotements et fossés (2025TP08-AOP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public n°2025TP08-AOP pour le fauchage des accotements et fossés;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cet appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes le 8 mai 2025 :

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

D'OCTROYER le contrat pour le fauchage des accotements et fossés pour l'option 3 (5 ans) à Pierre-Luc Leblanc et Karine Champagne, au montant de 110 382,36 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

DE FINANCER cette dépense par le budget de fonctionnement de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-320-05-459.

2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Installation de compteurs d'eau (2025TP15-CGG)

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité permet d'octroyer, de gré à gré, un contrat comportant une dépense inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se déclare satisfait des raisons présentées justifiant le choix d'octroyer le contrat de gré à gré pour installation des compteurs d'eau;

CONSIDÉRANT le contrat pour l'achat des compteurs d'eau octroyé à Réal Huot inc., par la résolution 2025-02-051 adoptée à la séance ordinaire du conseil tenue le 11 février 2025;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Installation de compteur d'eau (2025TP15-CGG)

CONSIDÉRANT QUE l'achat des compteurs ne comprenait pas l'installation;

CONSIDÉRANT QUE des sommes ont été prévues à cette fin au budget de fonctionnement de 2025;

D'OCTROYER le contrat pour installation des compteurs d'eau à Plomberie Brun'eau, au montant de 59 449,50 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de demande de prix;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner effet à la présente résolution;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-412-00-521.

2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Modification au Règlement n° 1206-21-01

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1076 du *Code municipal du Québec*, un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque cette modification ne change pas l'objet du règlement et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 février 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a été dûment adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenu le 11 février 2025;

DE MODIFIER le Règlement d'emprunt n° 1206-21-01 modifiant le Règlement n° 1206-21 décrétant une dépense de 3 250 053 \$ et un emprunt de 2 185 565 \$ pour la construction d'une patinoire réfrigérée et d'un projet de parc intégré par l'ajout de l'article suivant :

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-900-56 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

Type	Installé sur	À l'intersection de	Direction
Arrêt	Rue du Satyre	12 ^e Avenue	N-O
Arrêt	Rue de l'Ocellé	Rue du Satyre	N

DÉPÔT & AVIS
DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Adoption du Règlement n° 1260-24-01 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire n° 1260-24

D'ADOPTER le Règlement n° 1260-24-01 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire n° 1260-24, tel que présenté afin de :

- a) D'ajouter trois lots à titre d'exceptions au niveau du territoire d'application;
- b) D'abroger l'interdiction visant la création d'un lot destiné à accueillir un bâtiment principal;
- c) Circonscrire l'implantation des différentes constructions à l'intérieur de 100 mètres de l'emprise d'une rue existante ou autorisée;
- d) D'abroger l'interdiction visant les coupes de nettoyage, les coupes de jardinage et les activités sylvicoles.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Adoption du Règlement n° 1267-24-01 modifiant le Règlement n° 1267-24 concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux

D'ADOPTER le Règlement n° 1267-24-01 modifiant le règlement n° 1267-24 concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux, tel que présenté dans le but de modifier l'annexe F afin d'apporter une correction au tarif d'un permis pour une reconstruction d'un système autonome de traitement des eaux usées.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2025	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications	4	4	3	4	4	4						
Greffe	3	3	3	3	3	3						
Finances	5	5	5	5	4	5						
Travaux publics	12	12	13	14	20	29						
Urbanisme	6	6	6	6	6	6						
Environnement	4	3	4	5	5	5						
Loisirs	4	4	5	5	5	8						
Culture et bibliothèque	11	11	11	11	11	11						
Sécurité incendie	26	26	26	26	26	26						
Sécurité communautaire	2	2	2	3	3	12						
Parcs et espaces verts	8	8	8	7	6	8						

3. Ressources humaines

3.2 Embauche d'une greffière adjointe – poste cadre permanent à temps plein

CONSIDÉRANT la création du poste de greffière adjointe au Service du greffe;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation du Service des ressources humaines;

D'EMBAUCHER madame Marie-Lou Lafrance au poste cadre permanent à temps plein à titre de greffière adjointe, rétroactivement au 2 juin 2025, selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés cadres;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document pour donner effet à la présente résolution.

3. Ressources humaines

3.3 Lettre d'entente 2025-004 – Modification à l'horaire de travail

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 28 mai 2025

Service: TRAVAUX PUBLICS

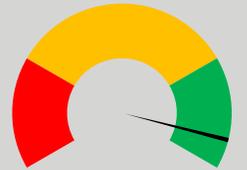
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Report des indicateurs de performance - mai 2025

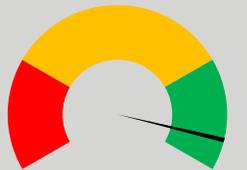
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel			Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue	
ADMINISTRATION	0	0	0	4	3	
ARBRES	129	203	215	205	334	
CHEMIN	14	23	18	57	64	
DEMANDE INTERSERVICES	2	0	0	6	6	
DENEIGEMENT	4	1	3	10	12	
ECLAIRAGE	11	1	3	38	48	
FOSSÉ	23	8	13	12	28	
ORDURES	0	1	1	3	2	
PONCEAU	13	6	8	13	23	
SIGNALISATION	2	8	7	21	19	
VOIRIE	4	1	3	7	6	
Total TRAVAUX PUBLICS	202	252	271	376	545	
Total	202	252	271	376	545	

MENSUEL



93 %

CUMULATIF



93 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en juin

- Opération de colmatage de nids de poule;
 - Installation de pavage à la pièce;
 - Nivelage et réparation des chemins;
 - Connexion de compteurs d'eau aux bâtiments desservis par l'aqueduc municipal;
 - Vidange des trous d'homme et des trappes à sédiments;
 - Marquage des lignes axiales et des accessoires.
-
- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Être courtois avec l'entrepreneur en balayage de rues.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation travaux routier 2025



ROUTES	EMPLACEMENTS	DISTANCE EN MÈTRES
Ch. du Lac- Connelly	Du ch. de la Carrière jusqu'au ch. du petit Ruisseau	1 200
Ch. du Mont-Rolland	Du ch. du Lac-Montaubois jusqu'à la limite de Piedmont	800
Ch. du Lac-Bertrand	De la rue Dion jusqu'à la rue de l'Équerre	210
Ch. du Lac-Bertrand	Du 223 jusqu'au 269 ch. du Lac-Bertrand	400
59 ^e et 51 ^e Avenue	Du 63, 59 ^e Ave. jusqu'au 238, 51 ^e Av.	1 000
Rue de l'Érablière Ouest	De la rue de l'Érablière Est jusqu'au 31, rue de l'Érablière Ouest	268
305 ^e Avenue	Du 95 au 31, 305 ^e Ave.	450
Rue Desjardins	Entre la 81 ^e Ave. et la 90 ^e Ave.	1 000
Rue Louben	Au complet	198

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac- Connelly	40 %	100 %	40 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Mont-Rolland	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
59 ^e et 51 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue de l'Érablière Ouest	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
305 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Desjardins	60 %	100 %	60 %	0 %	0 %	0 %
Rue Louben	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

TYPE DE PERMIS	Nombre émis

Comparatif	Mensuel (mai 2025)			Annuel		
	2025	2024	Diff.	2025	2024	Diff.
Nombre émis						
Valeur totale						
Résidence						
▪ Nombre						
▪ Valeur						
Inst. septique						

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - MAI 2025

REQUÊTES - ANNÉE 2025

Reçue	
Complétée	

Reçue	
Complétée	

Requête(s) reçue(s) en avril	Nombre
Bâtiments accessoires	
Bâtiments principaux	
Constructions accessoires	
Permis & certificats	
Terrain	

Requête(s) complétée(s) en avril	Nombre
Bâtiments accessoires	
Bâtiments principaux	
Constructions accessoires	
Permis & certificats	
Terrain	

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

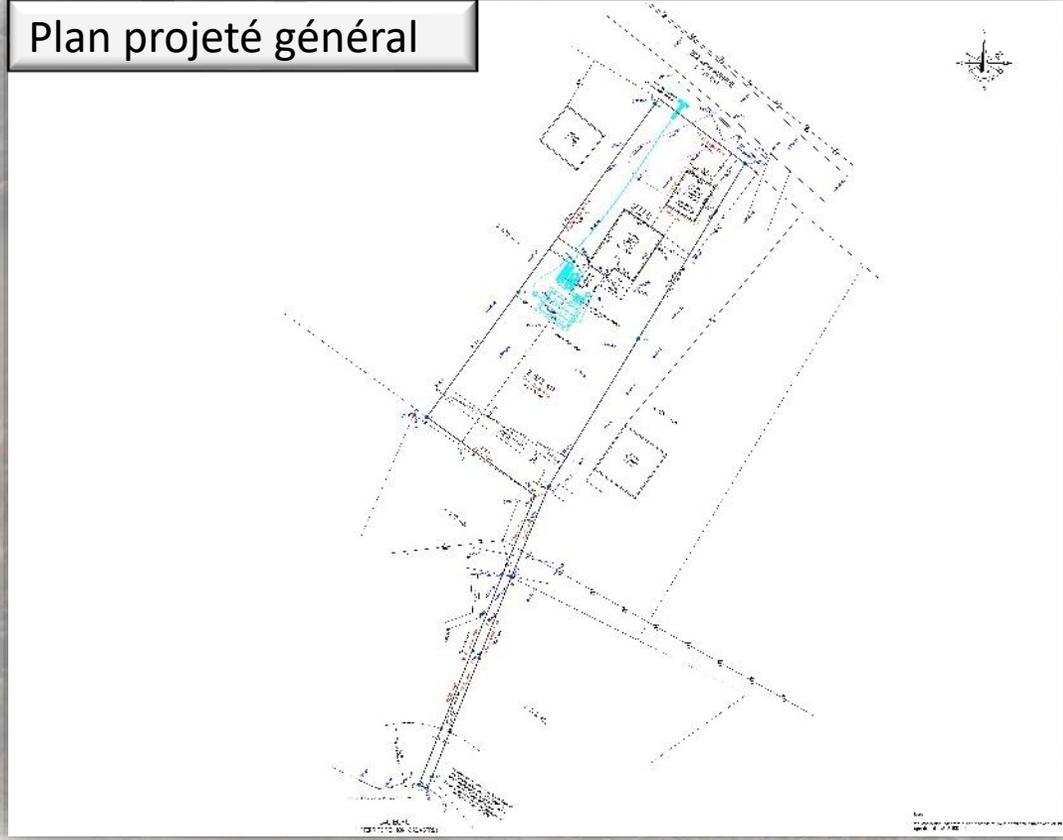
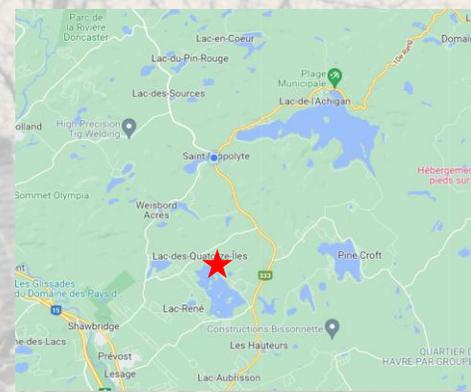
DÉROGATIONS MINEURES



5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0017 : 71, 202^e Avenue

La demande consiste à autoriser, pour le garage détaché projeté, que celui-ci empiète dans l'espace formé par le prolongement des plans de façade du bâtiment principal.

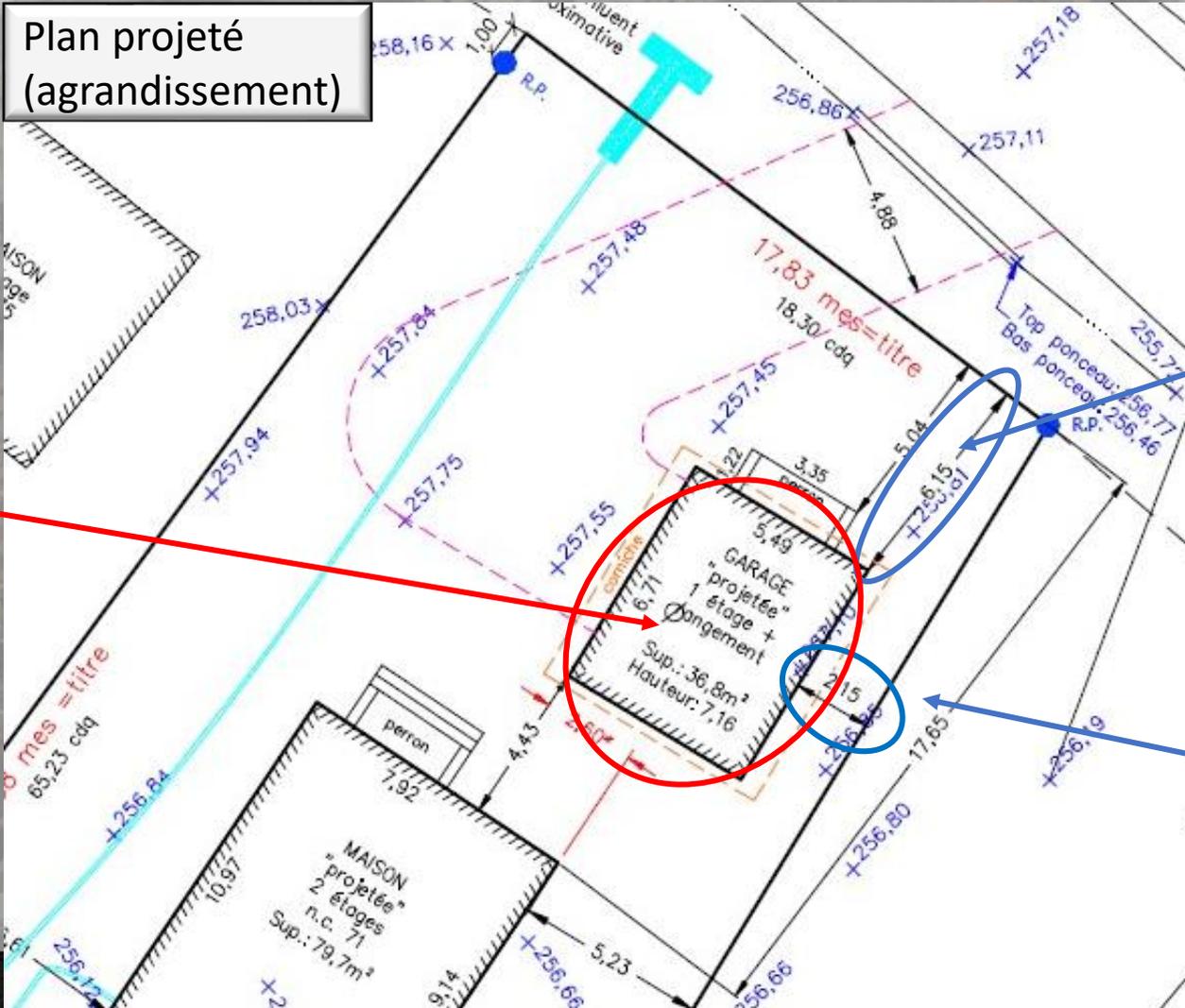
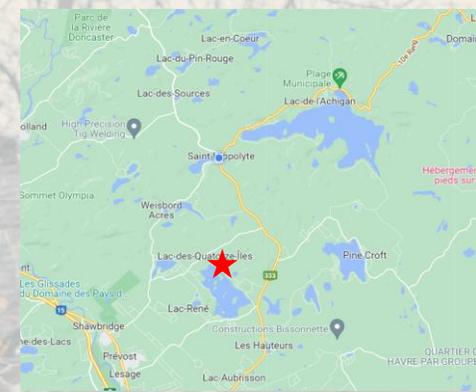


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

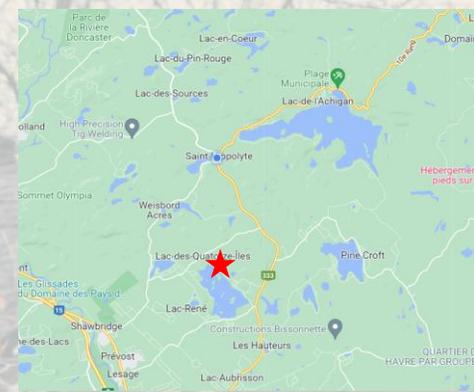
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0017 : 71, 202^e Avenue...suite



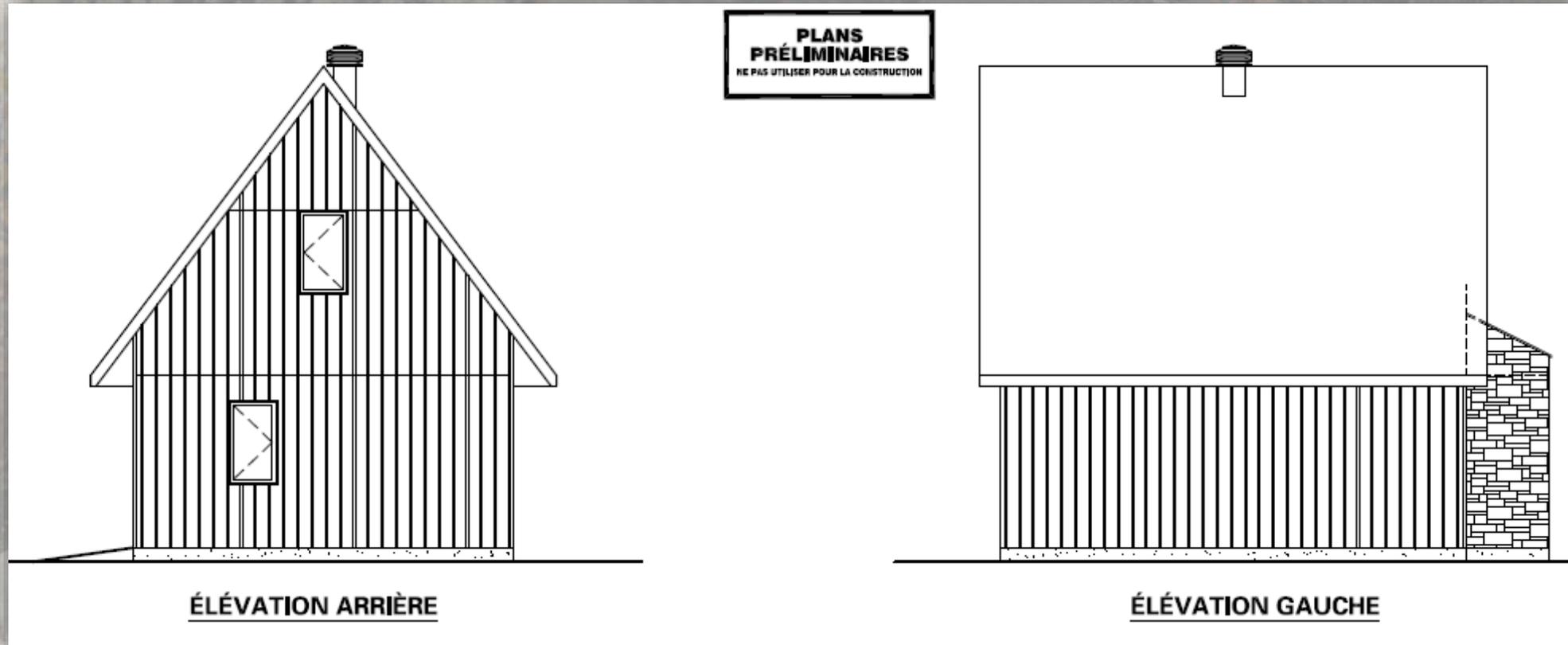
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM



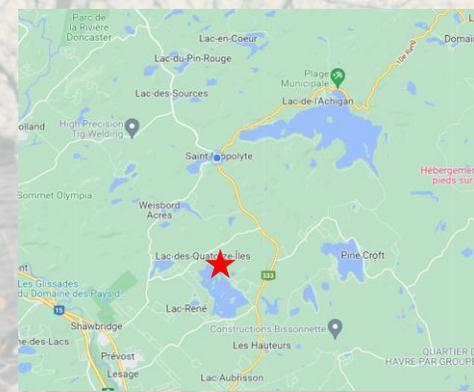
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0017 : 71, 202^e Avenue ...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM



5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0017 : 71, 202^e Avenue ...suite



Situation actuelle de la maison vue de la rue

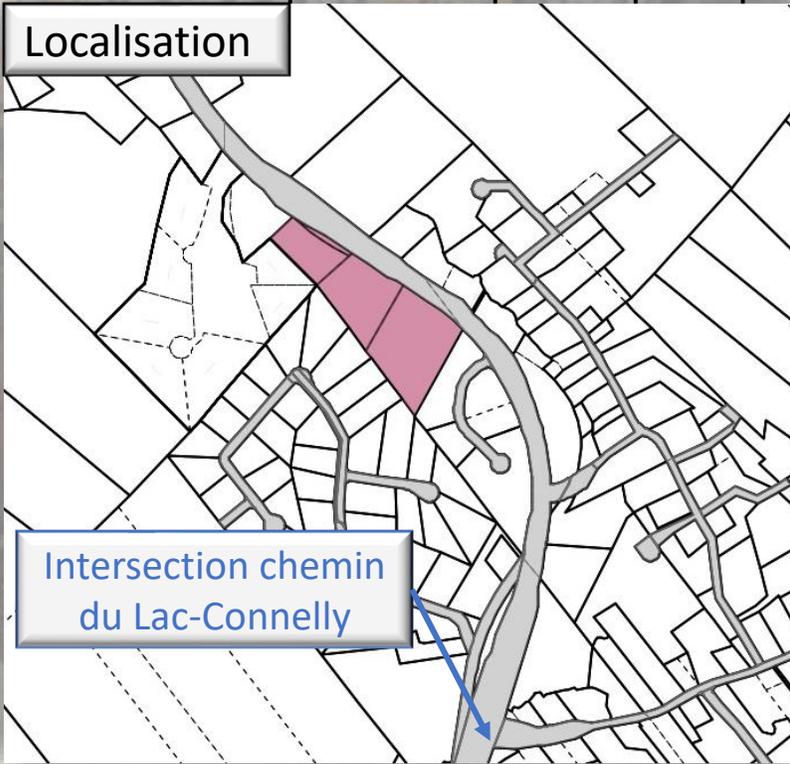
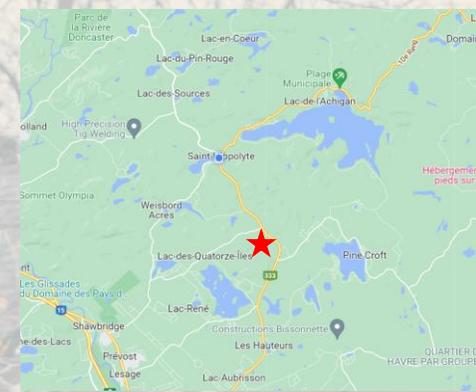
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0018: 1575, chemin des Hauteurs

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour le bâtiment accessoire d'entreposage projeté du futur garage municipal (*l'abri à sel*), qu'il ait une forme en demi-cylindre, que sa toiture soit en polyéthylène, que sa hauteur soit de 9,5m plutôt que 8m et qu'il empiète partiellement à l'intérieur de la cour avant.

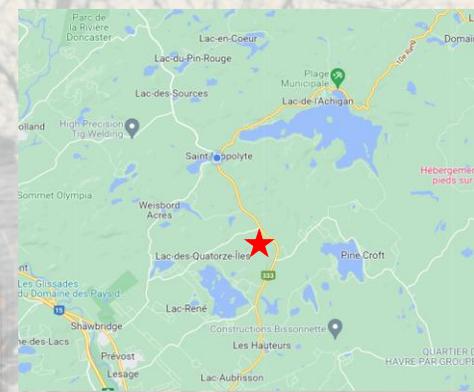


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

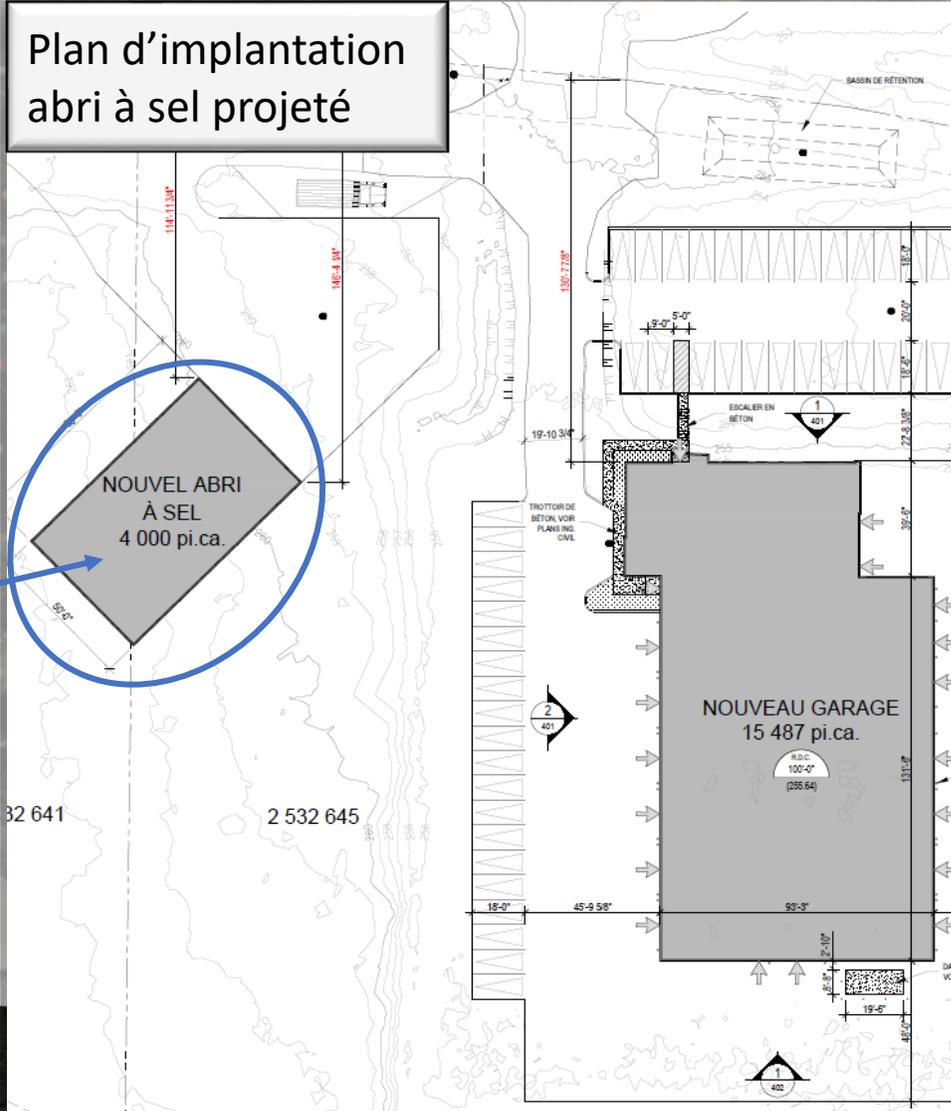
5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0018: 1575, chemin des Hauteurs ...suite



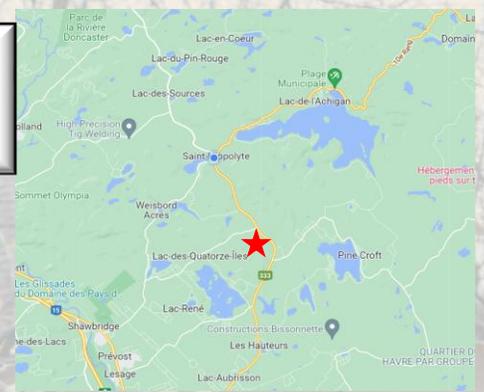
Toiture en polyéthylène non autorisée

Forme en demi-cylindre non autorisée



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

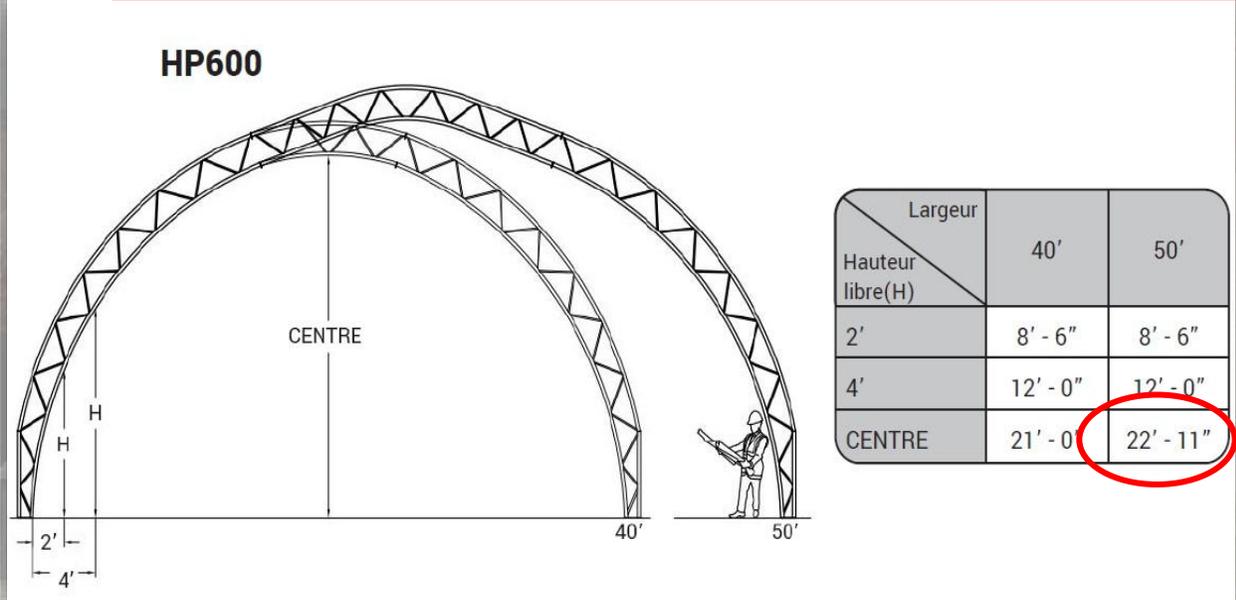
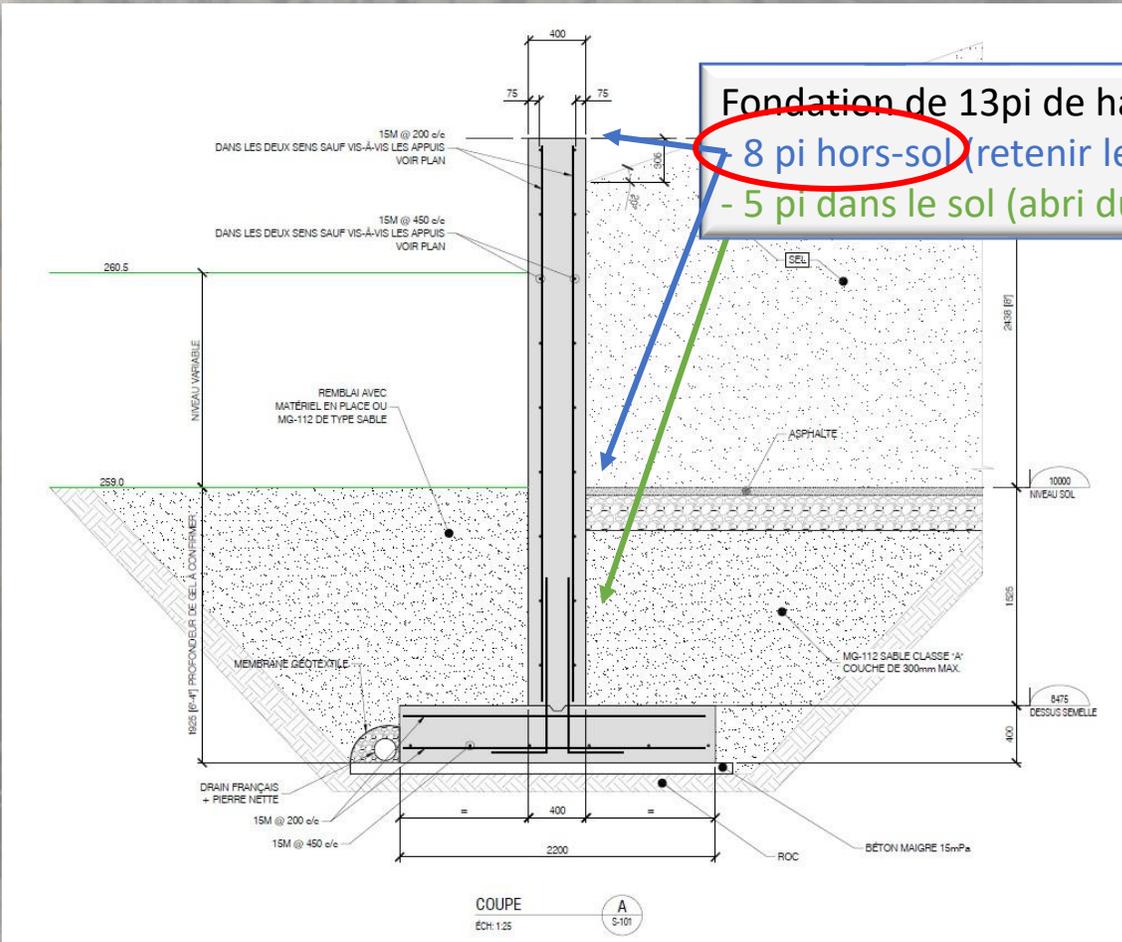


5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0018: 1575, chemin des Hauteurs ...suite

Fondation de 13pi de hauteur:
 8 pi hors-sol (retenir le sel)
 - 5 pi dans le sol (abri du gel)

Hauteur de 8pi (fondation hors-sol) + 22pi 11po (hauteur)
 =
 30pi 11po ou 9,5m de hauteur plutôt que 8 m

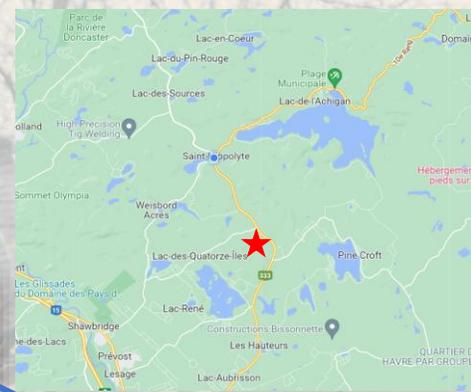


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

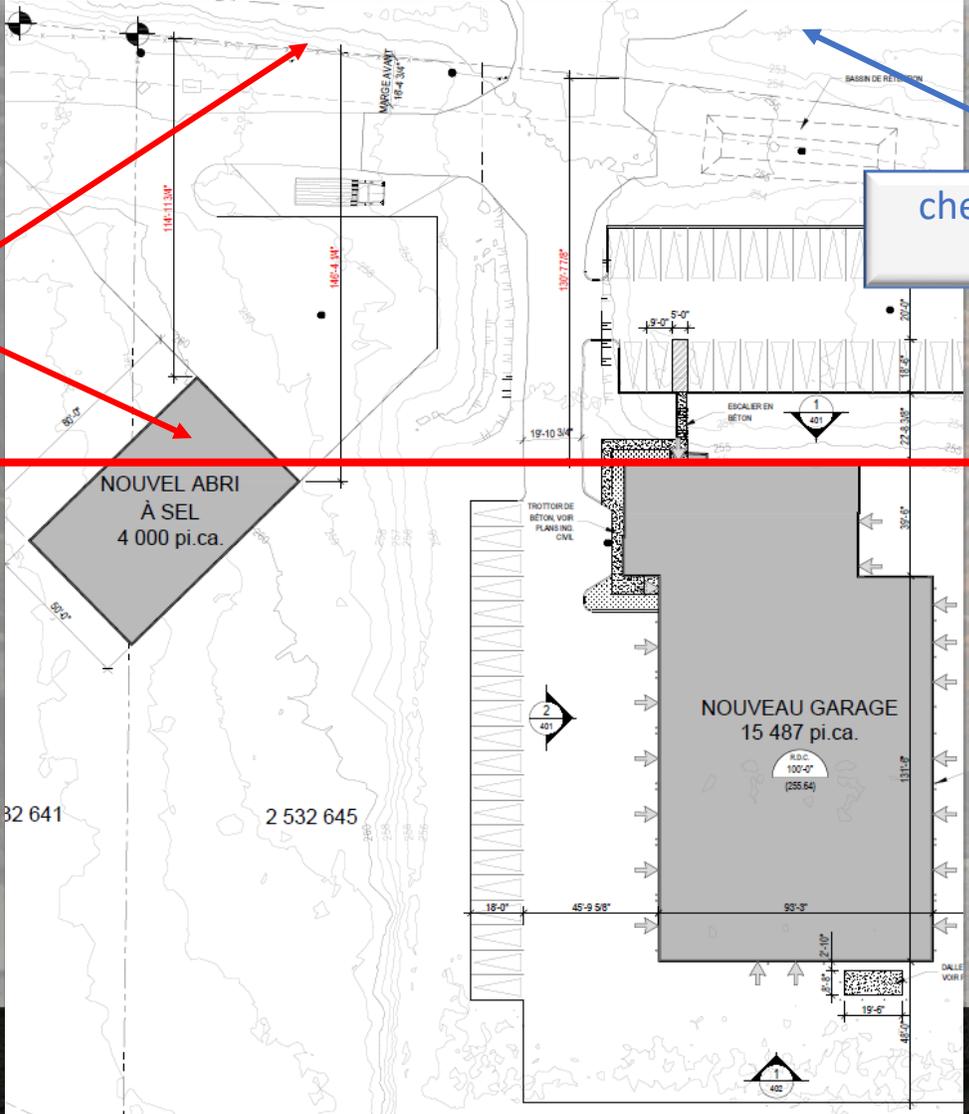
5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0018: 1575, chemin des Hauteurs ...suite



Abri à sel partiellement dans la cour avant (garage) de 130 pi (39 m)

chemin des Hauteurs (route 333)

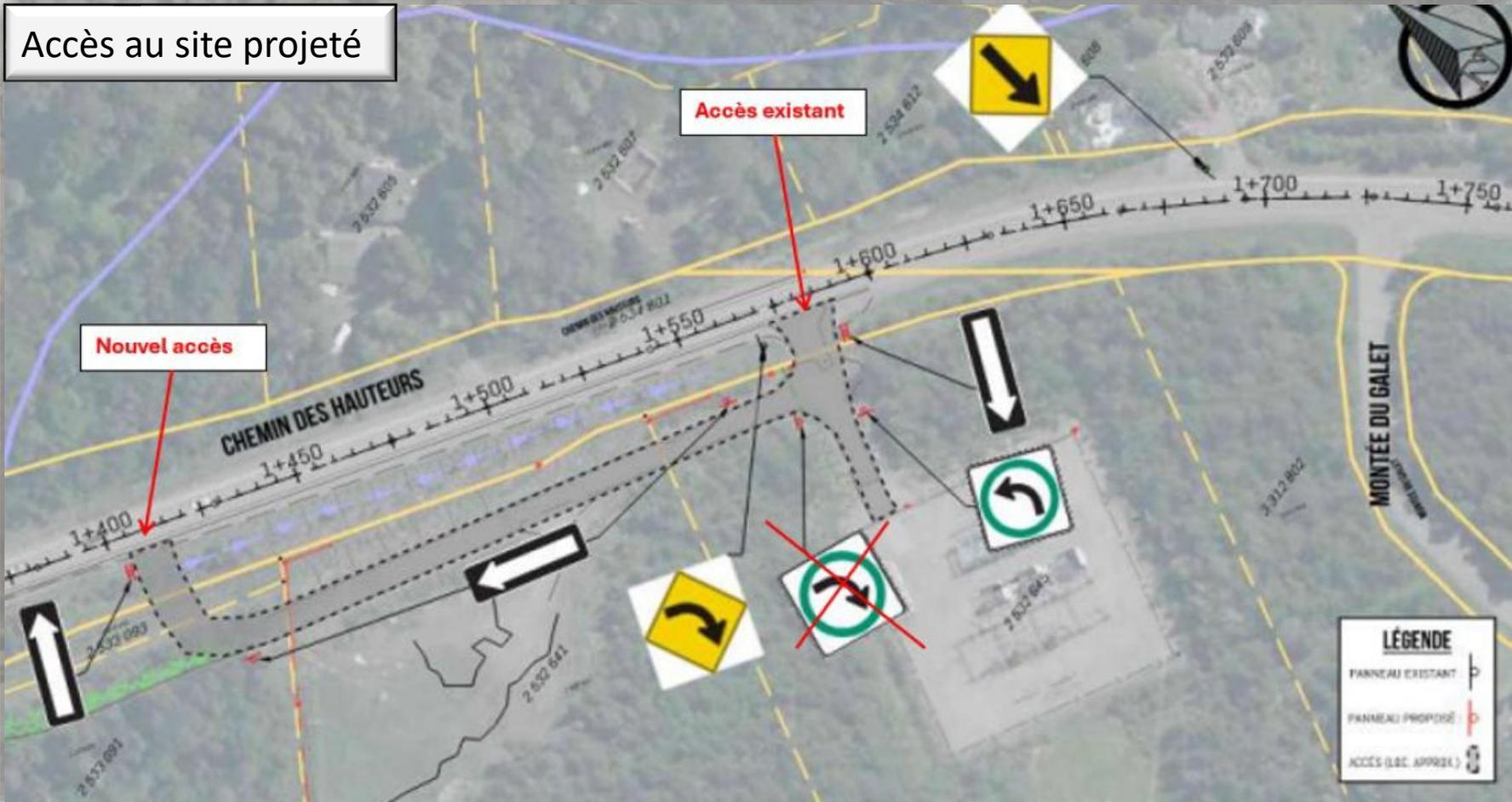
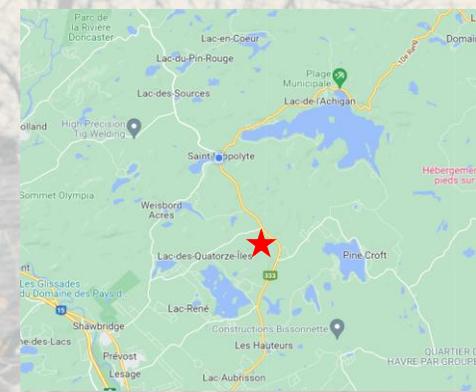


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0018: 1575, chemin des Hauteurs ...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

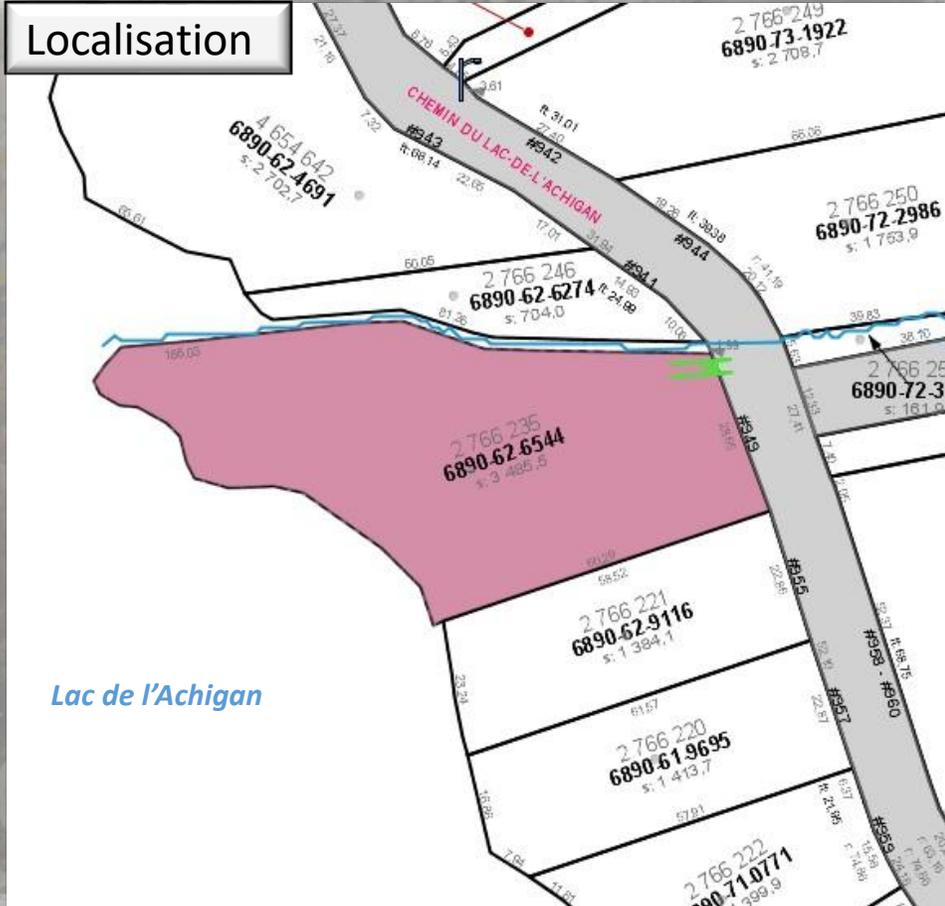
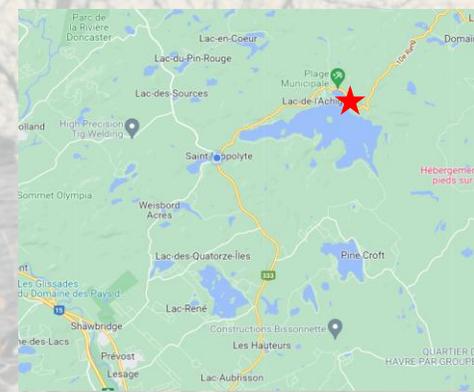
Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

PIIA
PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan Agrandissement / rénovations – Lac Achigan



Vue aérienne

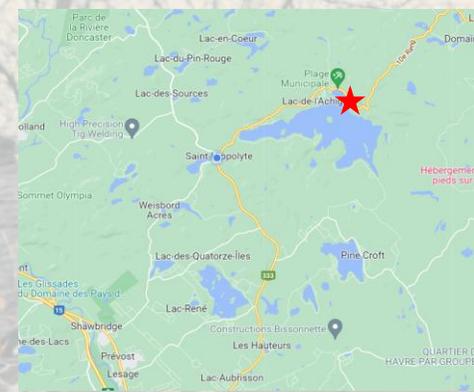
989. Chemin du Lac-de-l'Achigan

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Vue du lac

Photos résidence actuelle



Galerie couverte de 15 pi x 12 pi autorisée en 1996 sur dalle de béton



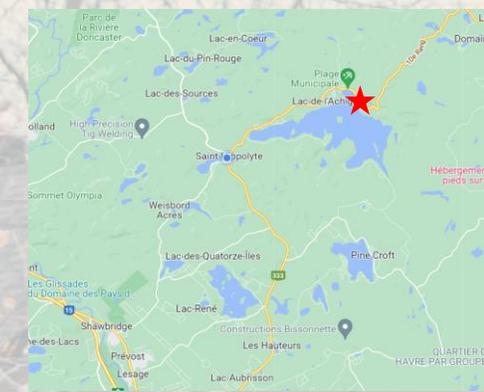
Vue de la rue

RECOMMANDATION

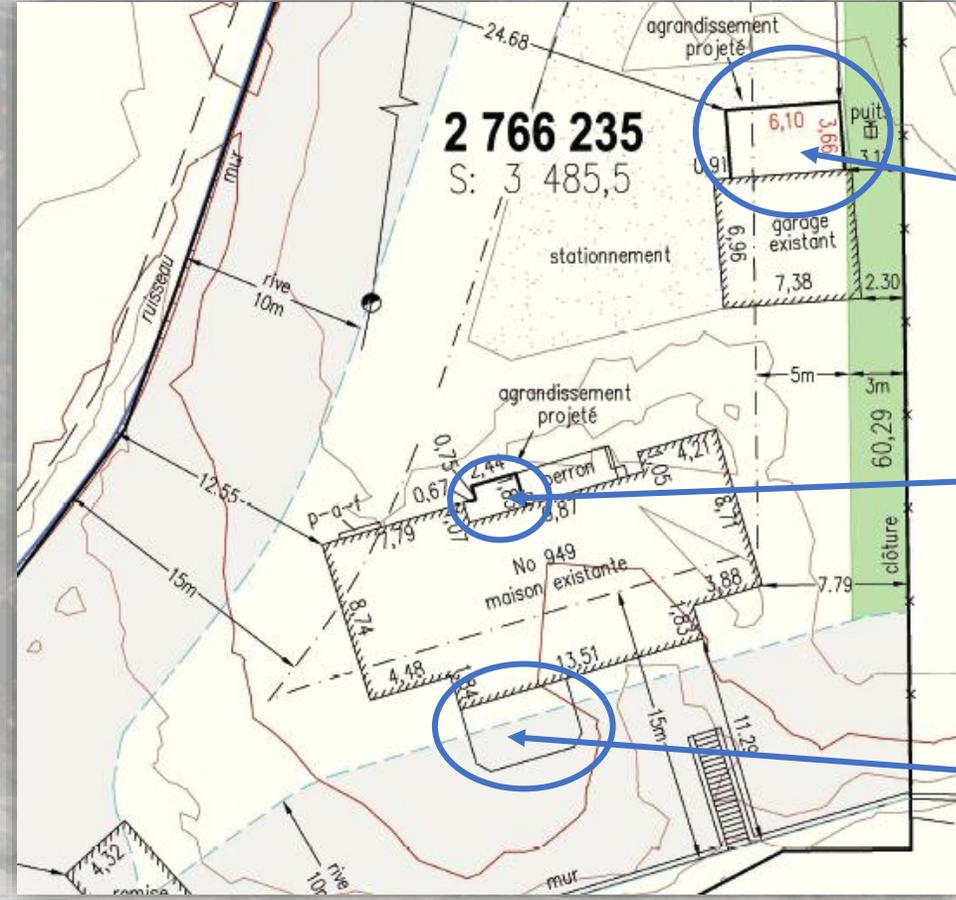
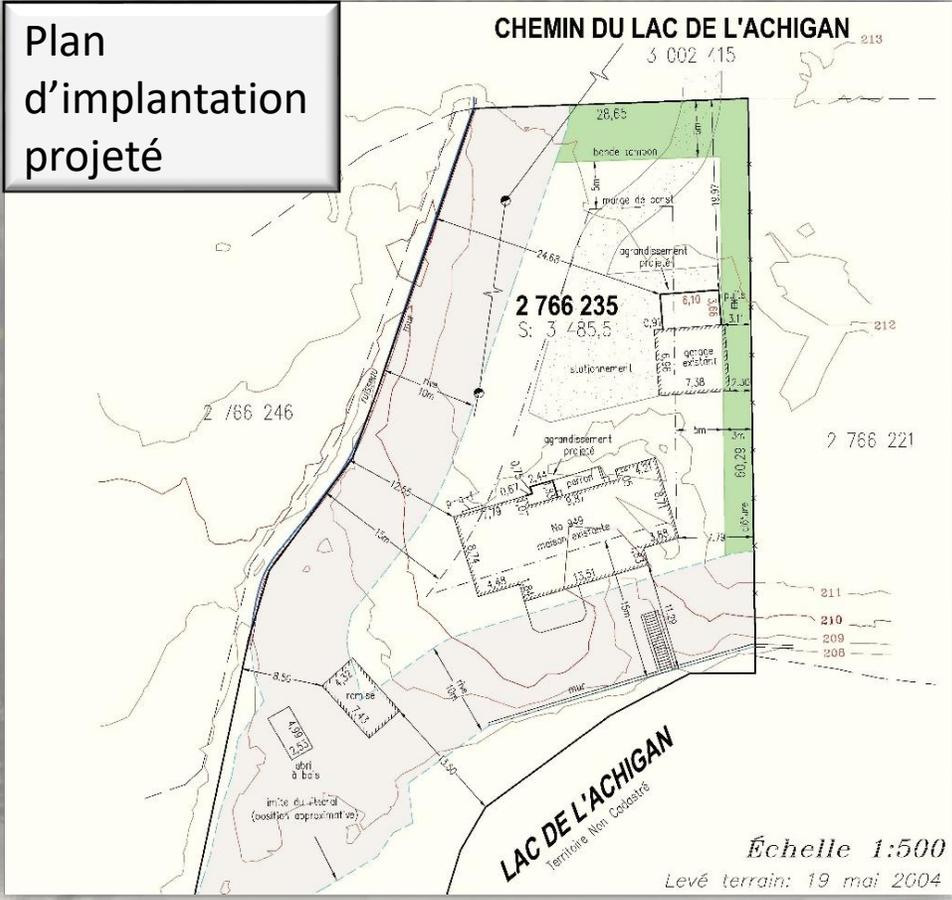
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Plan d'implantation projeté



Garage détaché agrandi - non-soumis au PIIA et à l'extérieur de la bande-tampon de 3m

Agrandissement de 5m² - non-soumis au PIIA (moins de 18m² et non-visible du lac)

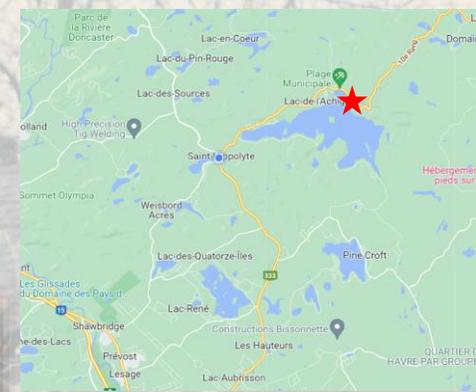
Galerie couverte autorisée en 1996 (conservée)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Projection 3D - vue de la rue



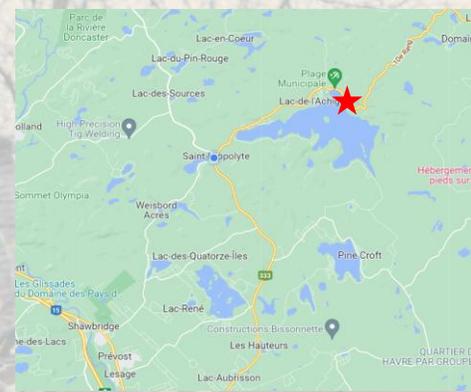
Agrandissement de 5 m² - non-soumis au PIIA (moins de 18 m² et non-visible du lac)

Garage détaché agrandi - non-soumis au PIIA et à l'extérieur de la bande-tampon de 3m



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite

Projection 3D – vue du lac



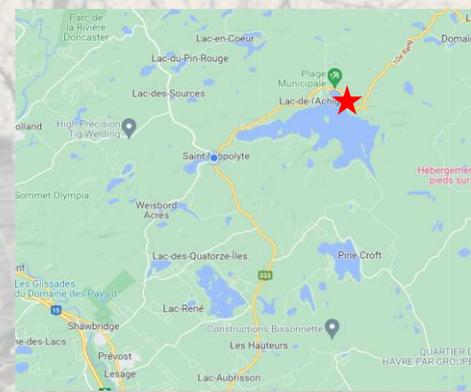
Galerie couverte
autorisée en 1996
(conservée)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

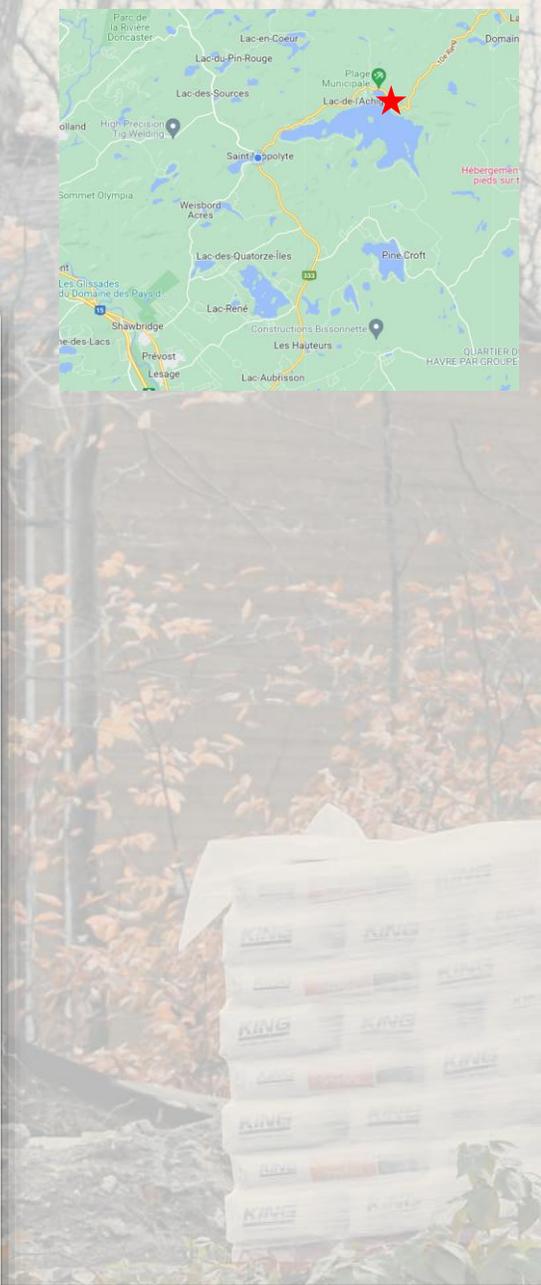
5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Matériaux de revêtement
(Mêmes matériaux de revêtement que ceux autorisés en février 2024.)

CHARTRE DE COULEUR	
<p>1. Revêtement de maçonnerie Pierre : Existante</p>	
<p>2. Revêtement imitation bois Vertical, Qualité extérieur :Fiber Wood, Noir et Noyer ou équivalent</p> <p>2a. https://www.fiberwood.ca/wp-content/uploads/elementor/thumbs/Cladding-Royal-Edition-Black-Board.png</p> <p>2b. https://www.fiberwood.ca/wp-content/uploads/2023/05/Cladding-Classic-Edition-Black-Board.png</p> <p>2c. https://www.fiberwood.ca/wp-content/uploads/2023/12/WC-R-WAL-6P-006-300x300.png</p>	
<p>3. Aluminium et soffit Kaycan: noir</p> <p>https://kaycan.com/wp-content/uploads/2016/06/alum_soffit_black.jpg</p>	
<p>4. Fenêtres et portes Noires + porte d'entrée et porte de garage</p>	
<p>5. Toiture Mac, MS 1 Surface plane de 19,25 po, Zinc Anthracite</p> <p>https://macmetalarchitectural.com/wp-content/uploads/2022/03/Anthracite.jpg</p>	

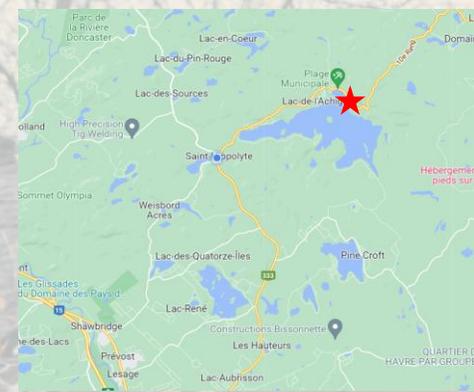


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0003: 949, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Maisons voisines

955, ch. Lac-de-l'Achigan



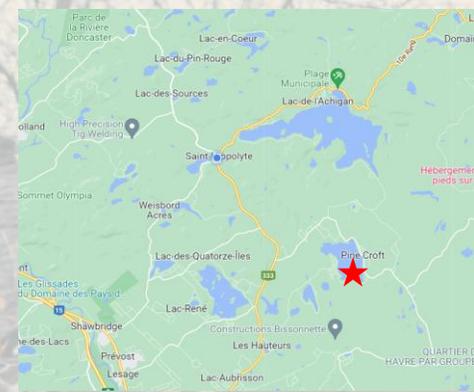
941, ch. Lac-de-l'Achigan

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac Démolition & reconstruction – Lac Connelly

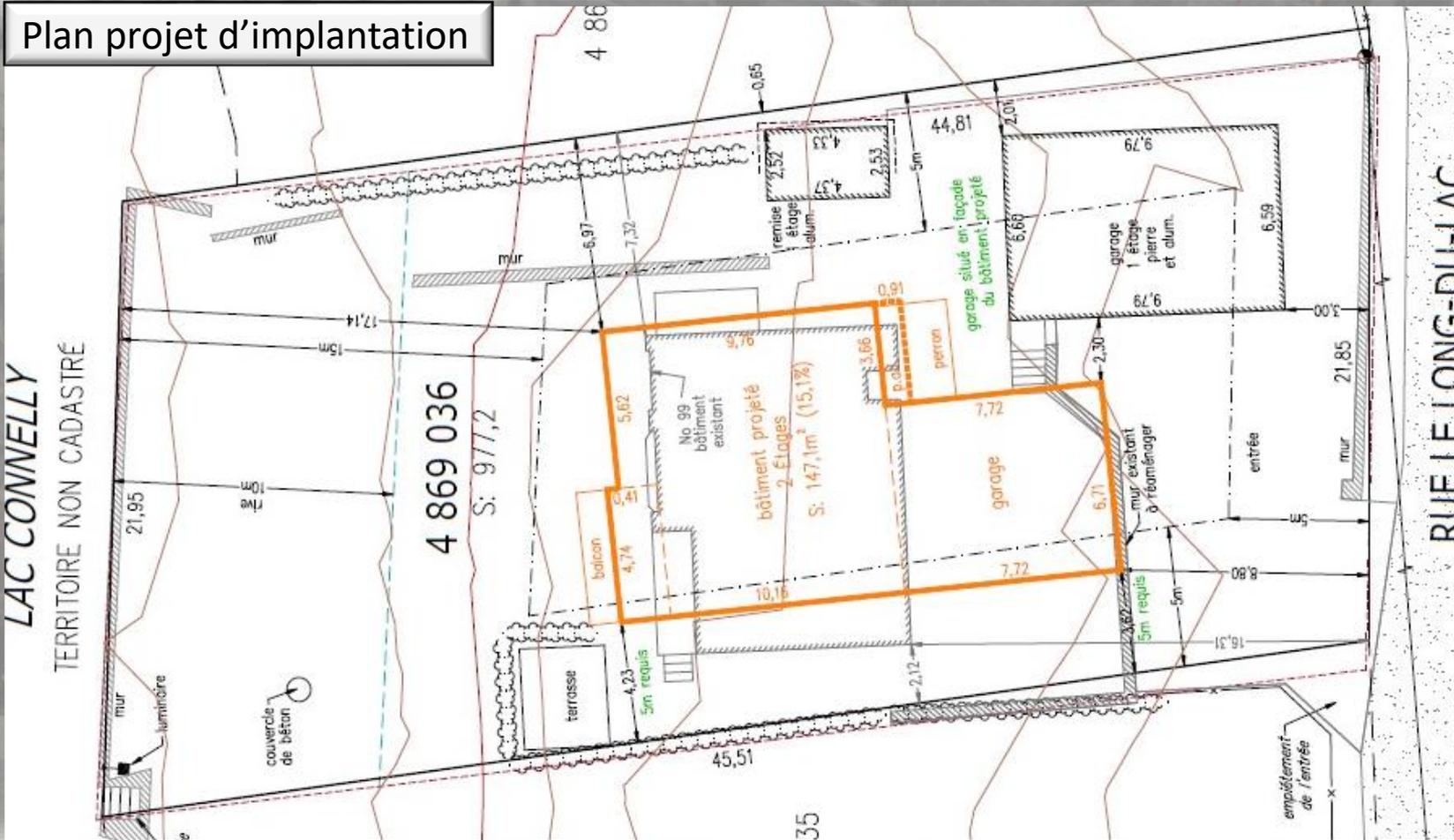
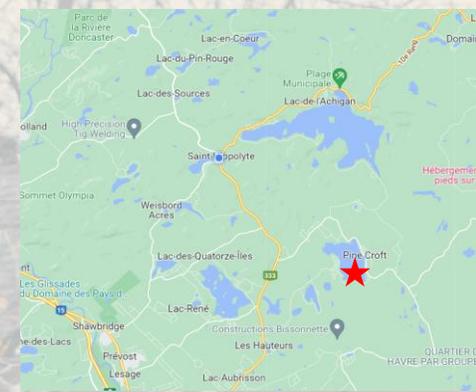


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

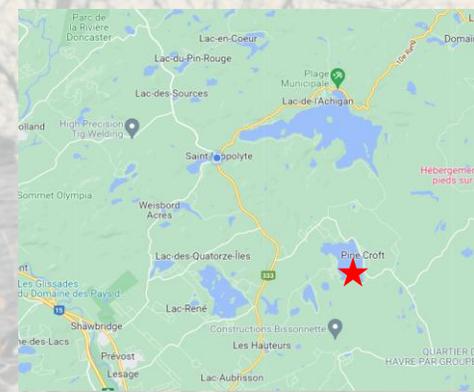
5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA



5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac...suite



Projection 3D - vue du lac

Projection 3D - vue de la rue

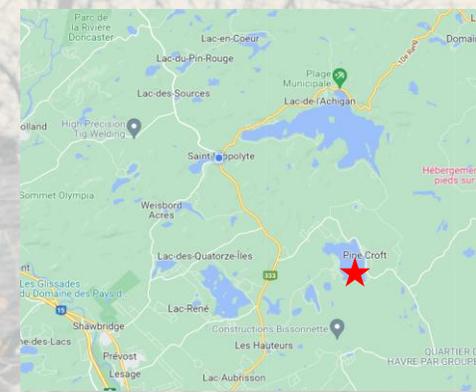


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac...suite



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE:
Fenestration réduite de 31,7 %, soit de 570 pi² à 389 pi², entre version initiale du projet et sa version finale

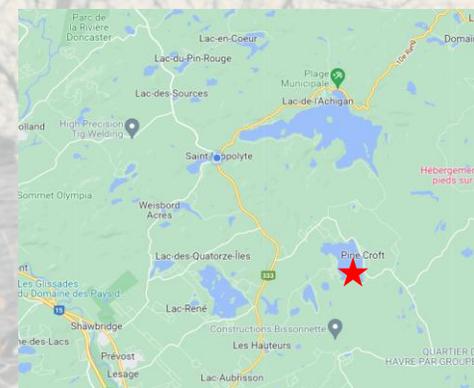
note fenestration
-prévoir une pellicule low-e passive coat de solar guard ou équivalent.
prévoir un taux de réflectivité de 25% ext.
prévoir un verre teinté ±25% intimité

RECOMMANDATION

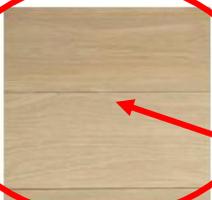
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac...suite

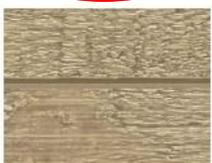


MATÉRIAUX :



REVÊTEMENT MAC MÉTAL HARRYWOOD

- acier galvanisé prépeint ultra résistant
- garantie 40 ans
- ne se décolore pas
- Couleur Liège



REVÊTEMENT ACCENT MAIBEC CANEXEL 6"

- produit québécois éprouvé
- ne se décolore pas
- Couleur Bois de Santal



MAÇONNERIE LAFFIT DE PERMACON

- Imitation parfaite de taille de pierre texturé
- Résistant aux climats rigoureux
- touche noble et intemporelle
- Couleur Gris Chambord et Beige Margaux (50/50)



BARDEAU D'ASPHALTE

- garantie 25 ans
- stable chimiquement
- couleur neutre gris lunaire



Matériaux de revêtement

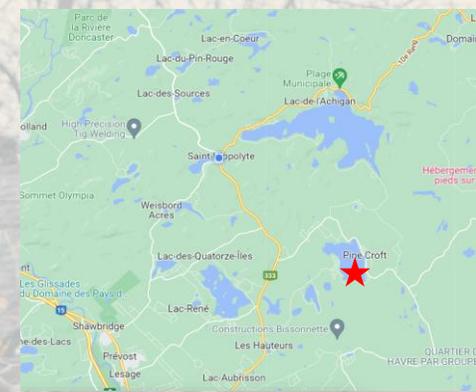
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

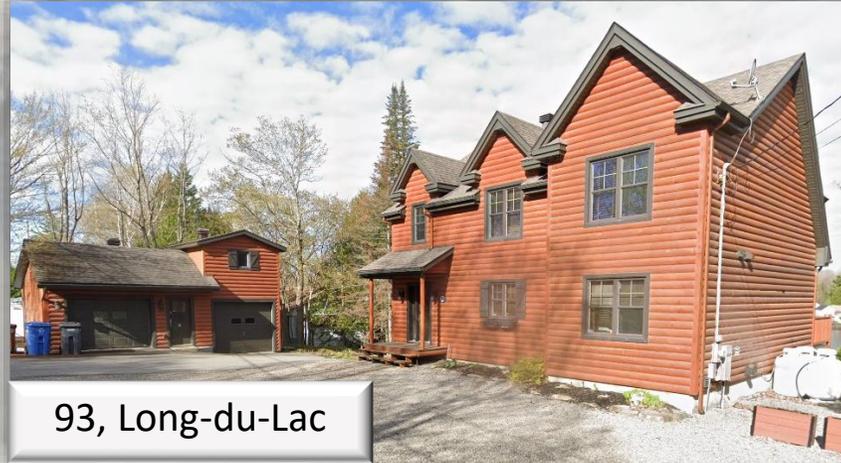
5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0045 : 99, rue le Long-du-Lac...suite

Maisons voisines



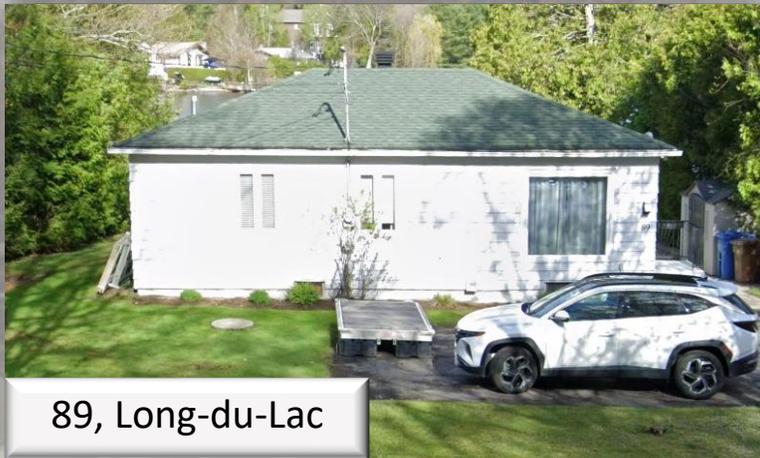
85, Long-du-Lac



93, Long-du-Lac



105, Long-du-Lac



89, Long-du-Lac



103, Long-du-Lac



109-111, Long-du-Lac

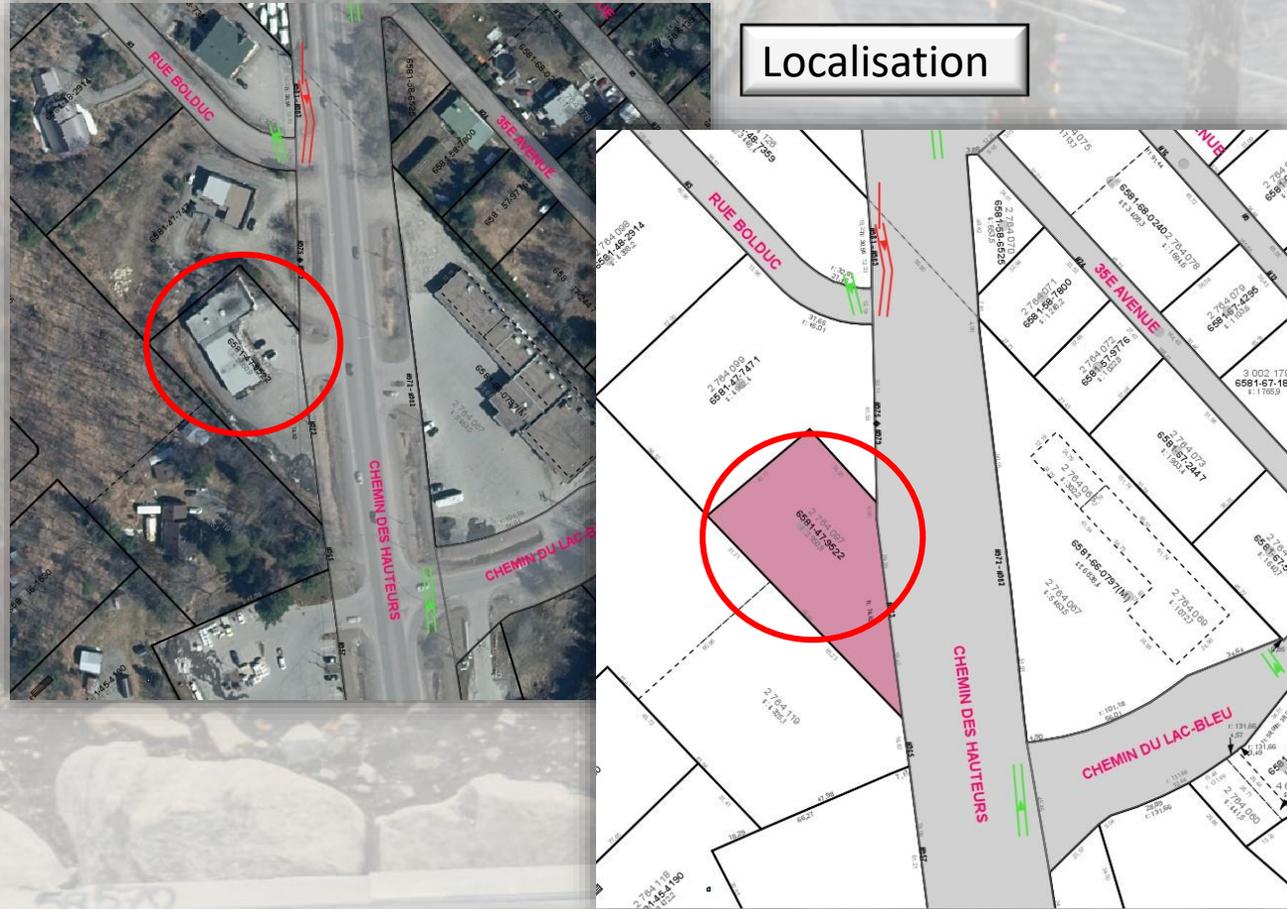
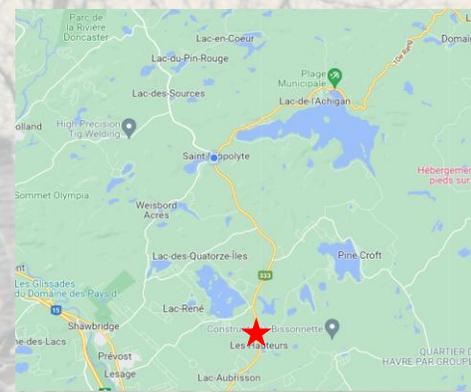
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0015: 973, chemin des Hauteurs

Enseigne murale



Localisation

Enseigne actuelle



Enseigne projetée

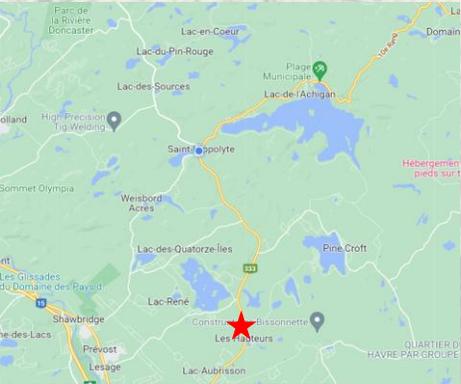


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA (avec lumière projetée)

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0015: 973, chemin des Hauteurs...suite



NOUVELLE ENSEIGNE



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA (avec lumière projetée)

5. Urbanisme

USAGE CONDITIONNEL



5. Urbanisme

5.7 UC 2023-0005 : 1024, chemin des Hauteurs

Usage conditionnel – Entreprise de services de réparation de la machinerie

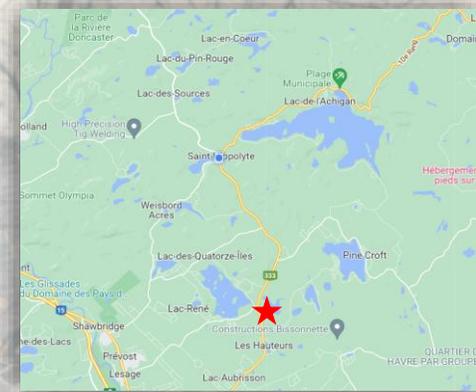
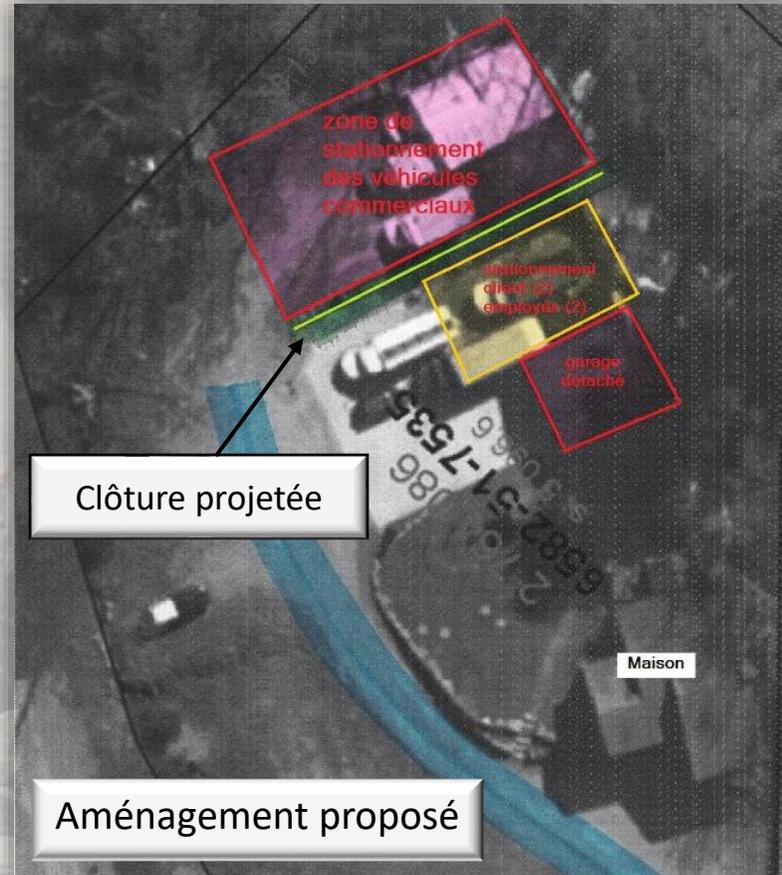


Photo aérienne



Faits saillants:

- Usage conditionnel de type « *Entreprise de services de réparation de la machinerie* » pour *ENTRETIEN TECHNI-CAM/9185-7466 QUÉBEC INC.*;
- Usage de service de réparation mobile;
- Terrain utilisé pour stationner les véhicules à réparer;
- Réparations réalisées dans le garage détaché afin d'atténuer les impacts sonores;
- Superficie du terrain de 5096,6 m²;
- Situé à la limite de la zone commerciale C-129;
- L'entreprise entrepose son équipement de manière à ce que celui-ci ne soit pas visible du chemin des Hauteurs, ni du chemin de la Brise.;
- Une clôture a été aménagée afin d'atténuer davantage les impacts visuels du stationnement desdits véhicules.

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** la demande d'usage conditionnel

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

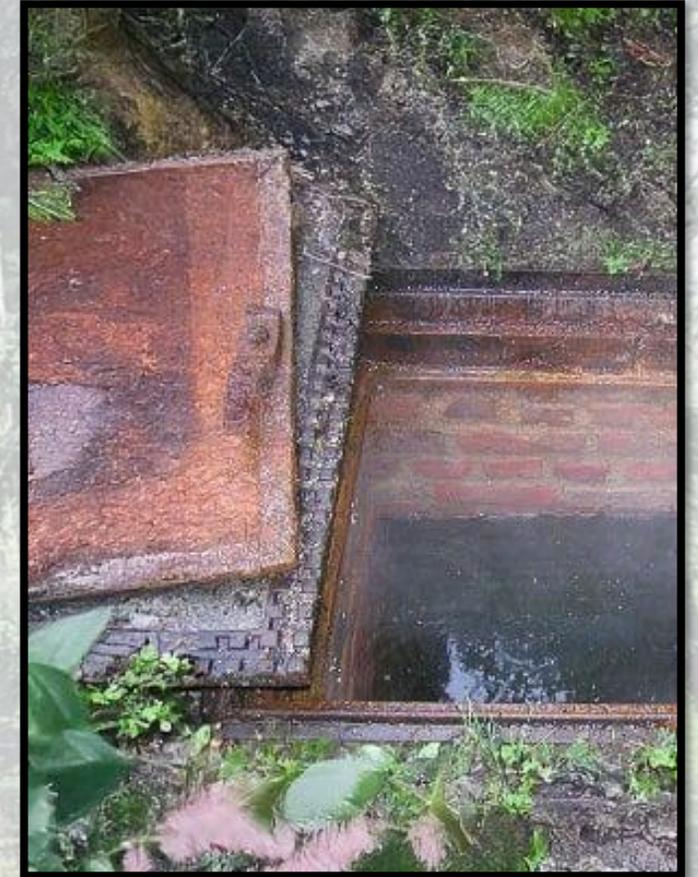
BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Retour sur la rencontre d'information sur le remplacement des puisards

- 154 propriétaires concernés ont été invités à une rencontre d'information sur le remplacement des puisards le samedi 24 mai à 10h;
- 28 personnes ont assisté à la rencontre;
- Présence de spécialistes du domaine de l'assainissement autonome sur place pour répondre aux interrogations des participants;
- Informations sur les raisons pour lesquelles la Municipalité exige le remplacement des puisards, sur l'historique du règlement, sur la démarche d'obtention d'un permis municipal et sur le programme Écoprêt.

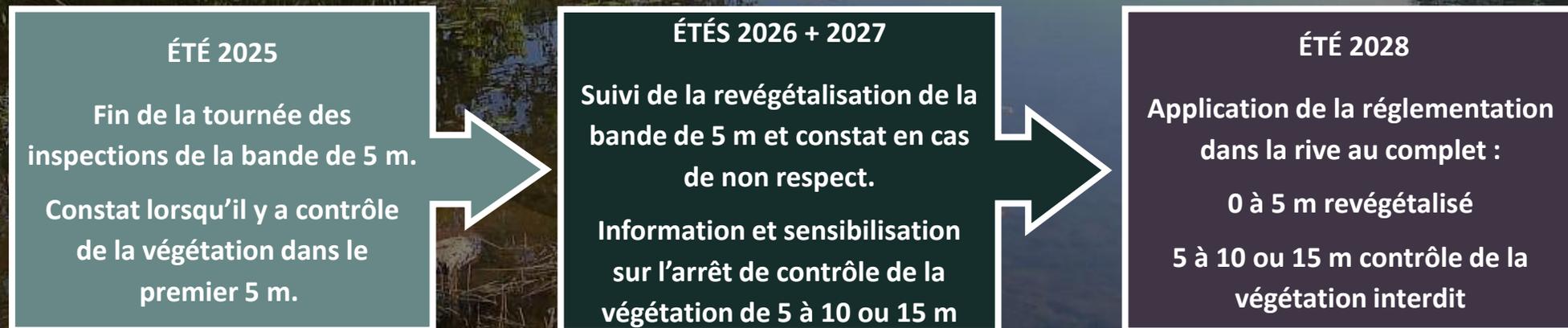


6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Gestion de la végétation dans la rive

- Le Règlement provincial sur l'encadrement d'activité en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) interdit l'entretien de la végétation à l'intérieur de la rive depuis le 31 décembre 2020;
- Le REAFIE sera remplacé d'ici la fin de 2025 dans le cadre du régime permanent par le Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans les milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations. Ce règlement interdira les activités de gestion de la végétation en rive (10 ou 15 mètres selon la pente);
- La Municipalité de Saint-Hippolyte compte appliquer la réglementation à l'intérieur de toute la rive à compter de 2028, soit la revégétalisation des cinq premiers mètres de la rive et l'arrêt du contrôle de la végétation de 5 à 10 (ou 15) mètres.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Cohabiter avec le castor

Il est rare qu'un barrage de castor menace la sécurité des personnes et des biens. Toutefois, si vous soupçonnez un barrage de castors d'être problématique, contactez la Municipalité afin de faire évaluer la situation par les acteurs légalement désignés.

Il est important de se rappeler que pour toute intervention sur un barrage de castor, il est nécessaire d'obtenir un permis de gestion de la faune.

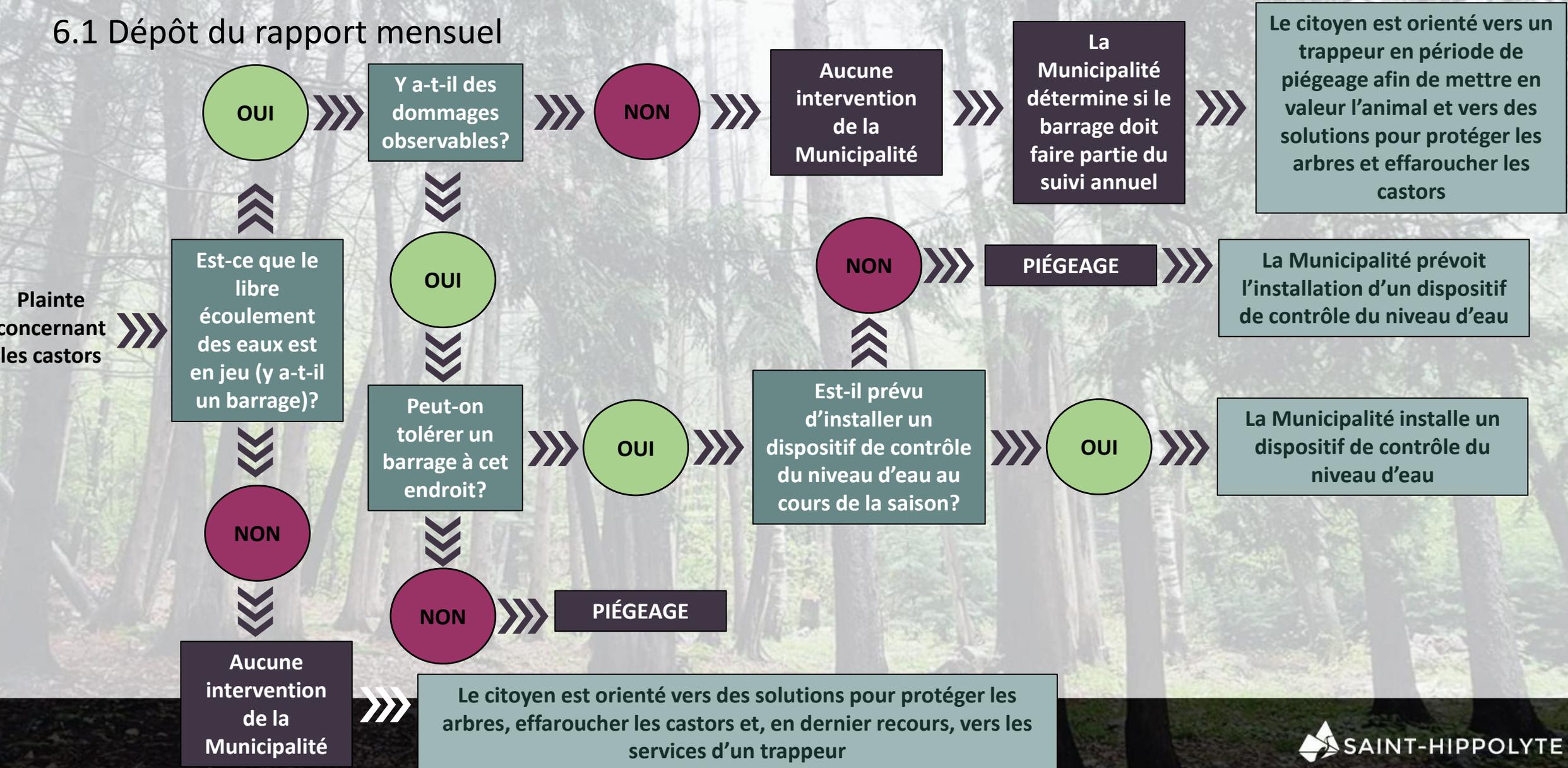
Cohabiter avec le castor, c'est avant tout accepter sa présence comme bénéfique, puis adapter nos comportements et infrastructures pour éviter les conflits, le tout dans le respect des lois encadrant cet animal sauvage.



Arbre décisionnel des interventions sur les barrages de castor

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



6. Environnement

6.2 Demande de certificat d'autorisation pour la mise aux normes du barrage à forte contenance du lac Maillé – Autorisation de signature

D'AUTORISER monsieur Sébastien Dupuis, biologiste, à signer pour et au nom de la Municipalité, toute demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

6. Environnement

6.3 Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) – Autorisation de signature

D'AUTORISER monsieur Sébastien Dupuis, biologiste, à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis pour la demande d'aide financière relative à l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage visé par la présente résolution et exposant les travaux correctifs qui en découlent, dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.

6. Environnement

6.4 Octroi d'une aide financière – Association des propriétaires du lac à l'Anguille

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association des propriétaires du lac à l'Anguille au montant de 4 638,03 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier;

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.5 Octroi d'une aide financière – Comité régional pour la protection des falaises

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière au Comité régional pour la protection des falaises au montant de 9 600 \$ laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet;

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage «D'un peu plus près (Un regard intimiste)» de Michel Tremblay

Le vernissage s'est tenu le 1^{er} mai de 17h à 19h et a rassemblé une quarantaine de personnes. L'artiste s'est montré très satisfait et reconnaissant de son expérience.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

8 mai: atelier «Testaments»

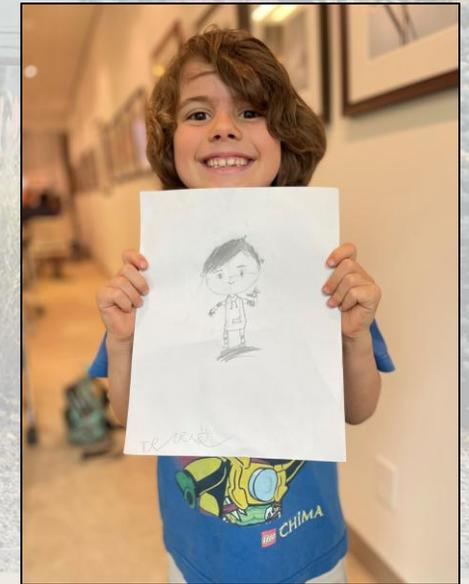
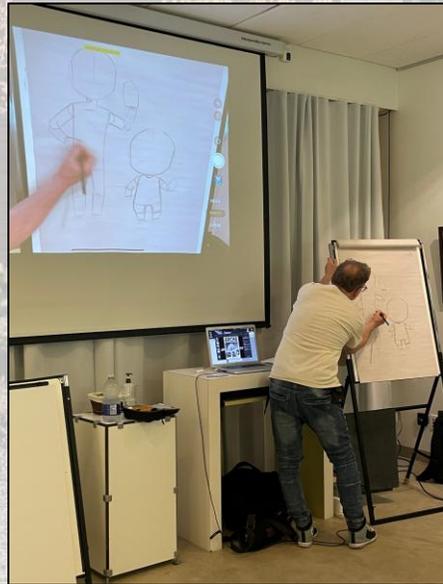
Une quinzaine de personnes se sont présentées pour assister à l'atelier d'une heure trente sur les testaments offert par Éducaloi. Ils ont fait part de leur grande satisfaction à la fin de la soirée.

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

16 mai - «Pédago en biblio» sous le thème de la BD

Cet atelier, animé par le bédéiste Stephan Arche, a été apprécié autant par les parents que les enfants. En tout, 11 enfants et 5 parents ont appris à dessiner un personnage de bande dessinée étape par étape, durant 2 heures.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

23 mai – Accueil des P'tites plumes

La bibliothèque était fière d'accueillir 11 élèves ayant participé aux P'tites plumes cette année, accompagnés de leur parent et fratrie, pour souligner leur beau travail. Monsieur le maire et M. Lefièvre étaient présents, ainsi que ceux ayant chapeauté cette activité: M. Jean-Pierre Fabien et Mme Monique Beauchamp.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir



«Deux parcours : un partage» de Céline Landry et Marie Valiquette, vernissage le 5 juin
Bibliothèque



Lancement du club de lecture jeunesse TD
Bibliothèque



LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Mai, mois de l'activité physique

Cette année, Municipalité a souligné la journée nationale du sport et de l'activité physique du 2 mai en offrant une programmation spéciale afin d'inciter les citoyens à profiter de l'effervescence du printemps.

Entre 15 et 25 personnes étaient présentes à chacune des 5 activités proposées, à l'exception de la randonnée-découverte des sentiers qui a été annulée à cause d'une pluie abondante.

MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Activités gratuites, familiales et ouvertes à tous !



Dimanche 4 mai à 10 h : Entraînement extérieur au Centre de plein air Roger-Cabana



Vendredi 9 mai à 13 h 30 : Randonnée découverte pour les 50 ans et + au Centre de plein air Roger-Cabana



Samedi 17 mai à 10 h : Initiation au karaté à l'extérieur au parc du Grand-Héron



Mercredi 21 mai à 18 h 30 : Conférence sur l'alimentation



Samedi 24 mai à 11 h : Atelier de yoga parent-enfant au Centre des loisirs et de la vie communautaire

Pour plus d'information sur le Mois de l'activité physique

✉ Par courriel au loisirs@saint-hippolyte.ca

☎ Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231



SAINT-HIPPOLYTE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Parc intergénérationnel du lac Connelly

Une réunion de démarrage a eu lieu le 29 mai afin d'établir le calendrier de réalisation et coordonner les actions des différents intervenants du projet, soit l'entrepreneur général et les différents fournisseurs (structure de toit, jeux et *skatepark*).

Le début des travaux est prévu vers le 23 juin. Les citoyens peuvent suivre l'évolution du projet au citoyen.saint-hippolyte.ca, section Grands projets.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir



Souper groupe social AMICO
École des Hauteurs



Festivités de la Fête Nationale
Centre de plein air Roger-Cabana

15 h 30	Ouverture du site
15 h 30 à 20 h	Animation pour enfants, maquillage et jeux gonflables
17 h à 17 h 45	Spectacle du Capitaine Jack Sparrow
20 h 30 à 22 h	Spectacle Motel 72
22 h à 22 h 15	Spectacle Laser
22 h 50	Dernière navette
23 h	Fermeture du site

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques

DE RECONNAÎTRE les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;

DE RECONNAÎTRE l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;

DE RECONNAÎTRE la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

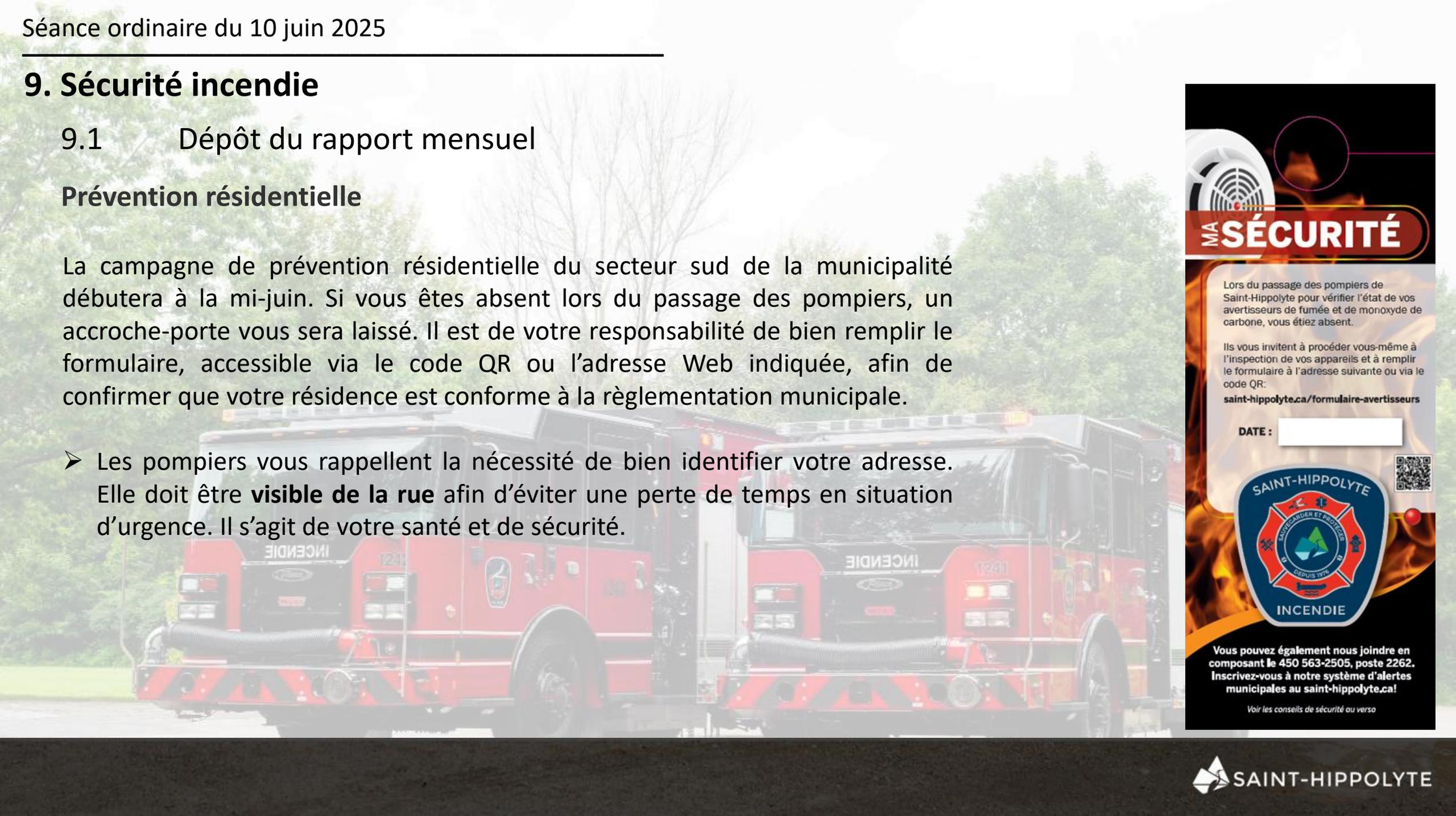
9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Prévention résidentielle

La campagne de prévention résidentielle du secteur sud de la municipalité débutera à la mi-juin. Si vous êtes absent lors du passage des pompiers, un accroche-porte vous sera laissé. Il est de votre responsabilité de bien remplir le formulaire, accessible via le code QR ou l'adresse Web indiquée, afin de confirmer que votre résidence est conforme à la réglementation municipale.

- Les pompiers vous rappellent la nécessité de bien identifier votre adresse. Elle doit être **visible de la rue** afin d'éviter une perte de temps en situation d'urgence. Il s'agit de votre santé et de sécurité.



MA SÉCURITÉ

Lors du passage des pompiers de Saint-Hippolyte pour vérifier l'état de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, vous étiez absent.

Ils vous invitent à procéder vous-même à l'inspection de vos appareils et à remplir le formulaire à l'adresse suivante ou via le code QR:

saint-hippolyte.ca/formulaire-avertisseurs

DATE :



Vous pouvez également nous joindre en composant le 450 563-2505, poste 2262. Inscrivez-vous à notre système d'alertes municipales au saint-hippolyte.ca!

Voir les conseils de sécurité au verso

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Pompier d'un jour

En compagnie du Club Optimiste, les pompiers ont accueilli les 23 et 30 mai dernier une douzaine d'élèves de l'école des Hauteurs et du Grand Rocher. Ceux-ci ont pu rencontrer le chef et les pompiers de la caserne, découvrir et se familiariser avec les équipements de combat et visiter les camions incendie. Ces journées furent éducatives et enrichissantes pour tous.

Merci aux pompiers d'avoir participé en grand nombre et bravo au Club Optimiste pour leurs implications auprès des jeunes année après année.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

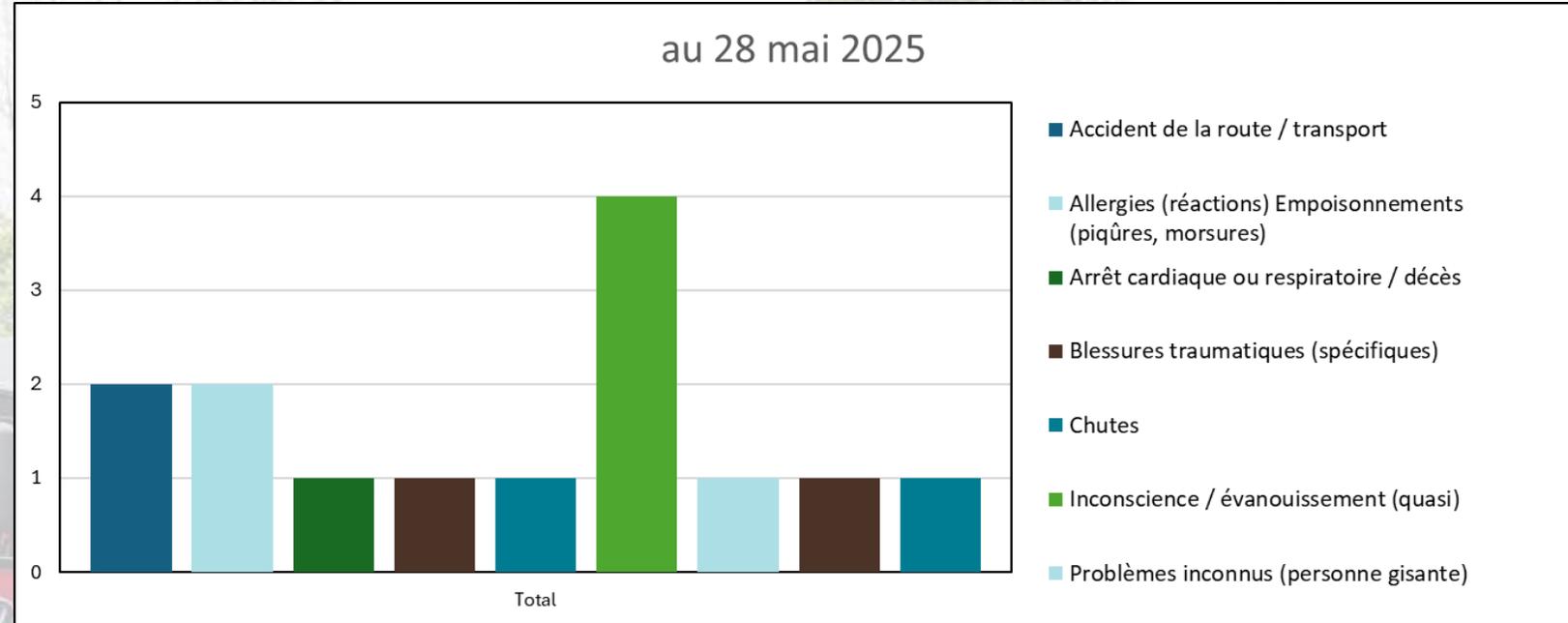
Nombres des interventions	2025	2024 (Janvier à décembre)
Type incendie	187	543
Premiers répondants	43	132
Total	230	675

DESCRIPTION	Au 28 mai 2025
ACCIDENT VÉHICULE À MOTEUR	4
ADMINISTRATION	1
ALARME GAZ	2
ALARME INCENDIE	3
COUVERTURE TERRITOIRE EN CASERNE	1
DÉBRIS DÉCHETS	2
ENTRAIDE ET ENTRAIDE AUTOMATIQUE	11
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	2
RÉSIDENCE	3
PRATIQUE/EXERCICE	3
VERIFICATION	4
Total général	36

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention premiers répondants



	Accident de la route / transport	Allergies (réactions) Empoisonnements (piqûres, morsures)	Arrêt cardiaque ou respiratoire / décès	Blessures traumatiques (spécifiques)	Chutes	Inconscience / évanouissement (quasi)	Problèmes inconnus (personne gisante)	Problèmes psychiatriques ou de comportement / tentative suicidaire	Problèmes respiratoires	Total général
Mai	2	2	1	1	1	4	1	1	1	14

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Ouverture du débarcadère municipal

Le débarcadère municipal est ouvert depuis le 9 mai, suivant l'horaire indiqué au saint-hippolyte.ca, sous l'onglet Débarcadère, vignettes et conduite de bateaux.

Le débarcadère est maintenant ouvert 7 jours sur 7. Rappelons que les plaisanciers sont tenus de procéder au lavage de leur embarcation et de la remorque qui seront inspectés par les préposés avant d'autoriser la mise à l'eau au débarcadère.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Exigences de Transport Canada avant la mise à l'eau d'une embarcation

Avant la mise à l'eau d'une embarcation, le propriétaire doit s'assurer d'avoir à bord de l'embarcation son permis de Transport Canada et l'équipement de sécurité requis.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Nouveau bâtiment d'accueil du débarcadère

Depuis son ouverture le 9 mai 2025, le débarcadère est maintenant muni d'un nouveau bâtiment d'accueil afin de répondre adéquatement à une demande de mise à l'eau d'une embarcation nautique suivant la réglementation municipale, provinciale et fédérale des embarcations de plaisance.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Règle d'utilisation de l'accessoire du débarcadère

- Cet accessoire sert d'aire d'attente pour les utilisateurs qui doivent se rendre au stationnement pour la mise à l'eau ou la sortie.
- L'accessoire n'est pas un stationnement. Il est interdit de s'y accoster pour une autre raison que la mise à l'eau ou la sortie.
- Un maximum de 30 minutes par embarcation est alloué, sans quoi la patrouille interviendra.
- La baignade et la pêche sont proscrits à l'accessoire.

Rappel important: la Municipalité n'est pas responsable des dommages causés à une embarcation par son utilisateur.

L'accessoire du débarcadère



PÉRIODE DE QUESTIONS

05:00

Start Stop Reset mins:5 secs:0 type:
None ▾
Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd. Show Settings



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

